

Fiches Actions

ORIENTATION 1 : Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous

Fiche action 1.1 : Développement musical du territoire	3
Fiche action 1.2 : Démon en Marne et Gondoire	7
Fiche action 1.3 : Développement des OAE dans le territoire de Marne et Gondoire	10
Fiche action 1.4 : Développement du dispositif « Musique et Handicap »	13
Fiche action 1.5 : Ouverture des nouveaux sites d'enseignement musical	15

ORIENTATION 2 : Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire

Fiche Action 2.1 : Forum des projets	19
Fiche Action 2.2 : Création d'une plateforme de communication interne à Musique en Marne et Gondoire	23
Fiche Action 2.3 : Création d'une fonction « d'Enseignant-référent du Développement Musical »	25
Fiche Action 2.4 : Réorientation des « Rencontres professionnelles »	27
Fiche Action 2.5 : Donner à chaque directeur de « structure » une mission transversale	29
Fiche Action 2.6 : Cohérence et dynamisme de l'enseignement musical spécialisé	31

ORIENTATION 3 : Soutenir et accompagner les pratiques amateurs

Fiche Action 3.1 : Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques	36
Fiche Action 3.2 : Mettre à l'étude la création d'un « Pôle Musiques Actuelles »	38
Fiche Action 3.3 : Identification d'un « Centre de Ressources » pour les pratiques amateurs	41
Fiche Action 3.4 : Développer les passerelles entre l'enseignement spécialisé et l'engagement des apprenants dans une pratique amateur continuée	43
Fiche Action 3.5 : Améliorer la lisibilité, la complémentarité et la continuité des différents parcours et ateliers proposés dans l'enseignement spécialisé	45
Fiche Action 3.6 : Consolider les missions de « l'évènementiel musical »	47

ORIENTATION 4 : Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire

Fiche Action 4.1 : Favoriser une meilleure communication au public	50
Fiche Action 4.2 : Partenariats avec le Réseau de Lecture Publique	52
Fiche Action 4.3 : Partenariats des sites d'enseignement avec les communes	54
Fiche Action 4.4 : Partenariat avec des entreprises citoyennes du territoire ou des particuliers	56
Fiche Action 4.5 : Un outil d'identification au-delà du territoire	58

ORIENTATION 5 : Inscrire le projet dans une dynamique de recherche et d'innovation

Fiche Action 5.1 : Innovation dans la conception du Service Public Culturel	61
Fiche Action 5.2 : Le laboratoire pédagogique	63

Echéancier de mise en œuvre du Projet d'Etablissement

Echéancier de mise en œuvre des actions du Projet d'Etablissement	66
---	----

ORIENTATION 1

Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous

Fiche action 1.1 : Développement musical du territoire

Origines / Contexte de l'action :

Poursuivre le développement des actions à destination des nouveaux publics.
Toucher et concerner les publics et les territoires encore actuellement « hors du champ » de l'action globale.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Renforcer l'accès à la musique pour tous.
Développer et construire des actions approfondies, adaptées aux différentes situations et publics.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Musique et petite enfance :

- Développement d'un travail approfondi sur les pédagogies et les approches artistiques en direction de la petite enfance en associant musiciens, intervenants, ressources extérieures.
- Développement des propositions dans les structures petite enfance.
- Développement des propositions d'ateliers ou les actions (parents enfants / tout petits concerts / ateliers thématiques (Baschet, style musical, voix, etc.), etc.).
- Développement d'ateliers spécifiques avec les sites du conservatoire volontaires.
- Développement d'ateliers tout public en partenariats avec les communes, les structures sociales.
- Formation des équipes (principes des interventions en direction des tout petits, développement cognitif de l'enfant, répertoires, etc.).
- Mise en place d'un parc instrumental spécifique.

Musique et handicap (voir fiche spécifique)

Musique à l'école :

- Poursuite du travail engagé autour du développement des pédagogies en direction des enfants des écoles.
- Poursuite et approfondissement de la formation des équipes :
 - « Ecoute et invention », interventions de formateurs enseignants CEFEDM Orsay, compositeurs, musiciens de musique traditionnelles.
 - Approches pédagogiques (Montessori, Steiner, Marie Jaël, méthode Kodaly, Dalcroze)
 - Approfondissement des répertoires : culture musicale, musiques anciennes, musiques contemporaines.
 - Formation des enseignants du conservatoire sur les spécificités des projets à l'école : pédagogie, rôle et objectifs des interventions en milieu scolaire, contextes structurels des projets.
- Approfondissement du lien avec les familles :
 - Amélioration de l'information aux familles pour l'instant principalement informées par l'école
 - Construction des outils pédagogiques et artistiques pour créer ce lien : Documents, supports audio, vidéos, rencontres, projets associant les familles, etc. Ces outils peuvent se construire en lien avec la commune concernée.
- Renforcement de la liaison avec les écoles et le suivi des projets :
 - Désignation d'une coordinatrice au sein des intervenants, relais avec les équipes des écoles, les conseillers pédagogiques, réunions de rentrée, suivi de projets, relais des pédagogies, lien avec les familles.
 - Désignation d'un Enseignant référent : relais d'information, mise en place d'interventions spécifiques d'enseignants dans le cadre des projets d'école (présentations musicales, d'instruments, accompagnement de projets, ou autres).

- Construction d'une proposition différente des cycles d'interventions en direction des écoles volontaires (pour celles qui ne bénéficient plus d'interventions (lorsque les interventions tournent dans une même ville) afin de :
 - Construire des actions en profondeur et en complémentarité :
 - Permettre aux équipes enseignantes volontaires d'être accompagnées dans la poursuite d'une démarche musicale avec les enfants.
 - Poursuivre une action auprès d'enfants qui n'ont pas par ailleurs d'accès à des pratiques culturelles.
- Poursuite du travail engagé autour des nouvelles activités périscolaires : travail avec les directeurs des sites et des équipes enseignantes autour de propositions innovantes.
- Classes CHAM
 - Perrault : poursuite du projet, travail autour du projet pédagogique.
 - Cousteau : développement du dispositif classes 4^{ème} et 3^{ème}.
- Développement du parc instrumental.

Musique à découvrir :

- Poursuite de la fanfare :
 - Construction du parcours sur 2 ans avec les artistes invités, les enseignants référents.
 - Approfondissement de la dimension « théâtre de rue ».
 - Approfondissement des propositions d'improvisations.
- Actions en partenariats avec les acteurs du territoire :
 - Le parc culturel : Festival de jazz / frisson baroque / résidences selon saison / projets spécifiques.
 - Les centres culturels du territoire (ex. : résidences, programmation spécifique).
 - Les communes : Projets originaux suivant les situations et les besoins exprimés.
Exemple : projet « couteaux fourchettes » à Montévrain ou comment travailler avec les équipes professionnelles de la restauration scolaire sur l'environnement sonore des temps de restauration des enfants, investir artistiquement ces moments (septembre 2016).
 - Le Réseau de Lecture Publique.
Exemple : le mois de l'Orient (novembre 2016).
 - Autres structures : Structures sociales, PMI, etc.
- Poursuite d'actions ciblées autour de styles ou de pratiques musicales spécifiques (musiques anciennes, classiques, contemporaines, création musicale, nouvelles technologies et musique, transversalité artistique).
- Poursuite de l'action autour de la création musicale.
- Accompagnement des pédagogies innovantes :
 - Soutien des projets de l'équipe enseignante (un projet n'étant pas synonyme de manifestation, il peut s'agir d'une démarche) autour de pratiques artistiques ou pédagogiques innovantes.
 - Réédition des rencontres musiques actuelles.

Musique en scène :

- Poursuite et développement des ateliers de présence scénique
Intégration de différentes approches : Gestion du trac, Travail théâtral : théâtre corporel, jeu d'acteur, clown, etc.
- Poursuite des stages de théâtre musical contemporain.
- Actions ciblées autour de pratiques spécifiques :

- Musique et mouvement.
- Le musicien sur scène.
- Musique et spectacle vivant.
- Travail avec des professionnels du spectacle vivant :
 - La culture du spectacle vivant et les musiciens.
 - Les spécificités des projets musicaux.
 - Les formes musicales et leurs expressions scéniques.

Les Ritournelles : Poursuite et développement du festival :

- Développement de la communication en direction des familles pour les concerts nomades
- Construction de nouvelles propositions
- Développement des outils de communication.

DEMOS (voir fiche spécifique).

Moyens de l'action :

Financiers :

Evolution du budget de fonctionnement.

Humains :

- Temps de coordination : coordination spécifique : Ecole / Petite Enfance / DEMOS.
- Temps de coordination équipe enseignante :
 - Temps de concertation des référents du développement musical (voir fiche référents).
 - Temps enseignant référent conservatoire pour les écoles : environ 80 à 100h / an.
- Temps action projets : entre 150 et 250 heures par an (hors interventions handicap) selon projets.
- Temps responsable technique : entre 150 et 300 heures / an (hors Ritournelles) + 100h an (ritournelles).
- Temps d'intervention : évolution de 2 ETP d'enseignant sur 5 ans: pour accompagner le développement des actions : interventions à l'école / interventions Petite Enfance / structures personnes en situation de handicap.
- Formation : formateurs extérieurs (1 500 à 3 000 € / an) ou ressources internes lorsque les formateurs sont dans l'équipe.

Logistiques :

- Parc instrumental spécifique.
- Véhicule de service type Kangoo.

Communication :

- Développement de vidéos, sujets sur les actions, etc.

Partenaires du projet :

- Ecoles du territoire
- Communes (services Culture (dont centres culturels), Petite Enfance, Social, Animation (TAP), etc. selon projet et moyens des communes).
- Le parc culturel
- Le Réseau de Lecture Publique.
- Autres structures : Structures sociales, PMI, etc.
- Amateurs du territoire
- Milieu associatif

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Renforcer l'accès à la musique pour tous.

- Développer et construire des actions approfondies, adaptées aux différentes situations et publics en partenariat avec les acteurs du territoire.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

Evaluation des publics concernés

Nombre de partenariats engagés

Evaluation de l'implantation géographique

Evaluation qualitative des actions :

- Pertinence auprès des publics
- Qualité des partenariats
- Qualité artistique des propositions
- Qualité du lien établi avec les publics
- Originalité des actions ou des partenariats
- Lien social et intégration dans la vie des habitants du territoire.

Evolution des moyens des actions :

- Temps de coordination
- Recrutements engagés
- Accompagnement technique et logistique

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Présentation des actions dans le cadre du Comité de Pilotage

Fiche action 1.2 : D mos en Marne et Gondoire

Origines / Contexte de l'action :

La cartographie des  l ves inscrits au conservatoire a d montr  que certains espaces du territoire demeurent  loign s de la culture en g n ral et de l'enseignement musical sp cialis  en particulier. Entre le travail r alis  par le d veloppement musical s'adressant   tous les publics et le conservatoire, il manque une offre de Service Public alliant les aspects culturels et sociaux. Le dispositif « D mos », port  par la Philharmonie de Paris / Cit  de la Musique, a vocation   cr er du lien entre les acteurs culturels et sociaux au b n fice des familles des espaces du territoire concern s. Ce projet correspond aux besoins du territoire et aux valeurs et modalit s d'action de Musique en Marne et Gondoire.

Objectifs sp cifiques / Finalit  de l'action :

Faciliter l'acc s   la musique   un public identifi  comme  loign  pour des raisons sociales, culturelles ou g ographiques.
Favoriser le lien social.
Proposer une  ducation musicale bas e sur une d marche d'apprentissage collectif et sur l'acc s   l'univers de la musique classique par une pratique orchestrale.
Approfondir le lien social, valoriser l'identit  des espaces de vie (quartiers, espaces ruraux), am liorer le regard sur soi, la vision de son espace de vie.

Description de l'action / les  tapes de r alisation :

Juin 2016 :

- Pr paration d'une communication publique (site Musique en M&G, Flyers Philharmonie, etc.).
- 1^{er} juin 2016 : Recrutement d'un coordinateur territorial   mi-temps pour le territoire de Marne et Gondoire par la Philharmonie.
- 1^{er} au 14 juin 2016 :
 - Travail avec les communes pour  laborer les orientations en mati re de communication aux familles, de sensibilisation par la coordinatrice territoriale de la Philharmonie. Relais du d veloppement musical pour la mise en place des actions de sensibilisation.
 - Communication aupr s des  quipes de Marne et Gondoire afin que les enseignants qui le souhaitent puissent postuler.
- Recrutement d'une coordinatrice D mos par la CAMG au sein du d veloppement musical mai 2016 prise de poste septembre 2016.
- D marrage des actions de sensibilisation (au plus tard le 20 juin 2016).
- Recrutement des intervenants D mos par la Philharmonie (30 juin 2016).

Juillet – D cembre 2016 :

- Aboutissement de la pr paration des communes (choix d'un r f rent projet, d'un r f rent terrain, pr paration logistique) Juin / septembre 2016.
- Composition des groupes d'enfants par les structures sociales ou r f rents sociaux des communes (accompagn s ou conseill s si besoin par la coordination territoriale de la Philharmonie) juillet et/ou septembre 2016.
- Formations des intervenants et des r f rents terrain par la Philharmonie (Octobre – D cembre 2016).
- Suivi (logistique, organisationnel, communication) de la mise en place de l'action septembre d cembre 2016.

2017-2020 :

- Suivi r gulier de l'action par la coordinatrice, la direction du d veloppement musical et de Musique en M&G : suivi des enfants concern s, p dagogie, lien avec le territoire, lien avec les communes, les structures ou r f rents sociaux, etc.
- Mise en place de temps d' change entre les intervenants D mos et les  quipes enseignantes Musique en M&G.

- Formations :

- Des intervenants et des référents terrain par la Philharmonie.
- Des enseignants volontaires de Musique en M&G à la pédagogie collective appliquée dans le dispositif Démon.

- Préparation de dispositifs nouveaux intégrant les bases pédagogiques de Démon afin d'accueillir les enfants issus de Démon mais aussi d'accueillir des enfants actuellement éloignés du conservatoire (voir diagnostic de territoire) : Construction de parcours pédagogiques innovants.

- Travail en partenariat avec la coordination pédagogique de la Philharmonie, intégration des enfants dans la vie de Musique en M&G.

- Valorisation du dispositif Démon dans la vie locale du territoire.

- Communication Musique en M&G / communes / Philharmonie / Tout public.

- Approfondissement et prolongement de l'approche des publics éloignés : à partir des liens tissés avec les structures sociales ou référents sociaux lors de la mise en place du projet Démon ou des pistes qui se dégagent de l'expérience de cette mise en place, élaboration de propositions innovantes en direction, des enfants, des jeunes, des familles.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Participation annuelle de la CAMG comprise entre 44 000 et 124 000 € (en fonction des financements complémentaires) pendant 3 ans (2016/2017 à 2018/2019 inclus), soit 17 à 48 % du coût total de l'action.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Mi-temps d'enseignant pour la coordination du dispositif Démon pour le compte de la CAMG et sous la direction du développement musical.
- Temps de Direction :
 - Direction Musique en M&G : mise en place du dispositif
 - Direction du développement musical : mise en place et encadrement direct du dispositif
 - Direction des sites du conservatoire : partenariat avec le dispositif.
- Temps de communication.
- Heures enseignants, temps d'échanges ou de formation.
- Heures d'enseignements en fonction des dispositifs mis en place pour l'accueil des élèves.

Logistiques (moyens techniques) :

- Déplacements d'instruments à l'appui des moyens humains et technique existants.

Communication :

- Communication externe et interne
- Site de Musique en M&G
- Relais par les directeurs auprès des équipes enseignantes

Partenaires du projet :

- Cité de la Musique / Philharmonie de Paris.
- Communes impliquées directement dans le projet : Bussy-Saint-Georges, Chalifert, Lagny-sur-Marne, Lesches, Montévrain et Thorigny-sur-Marne.
- Financeurs.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Lever les freins sociaux liés à l'image de la musique classique et faire évoluer les représentations liées à la musique classique pour les enfants et leur entourage.
- Stimuler le développement personnel de chaque enfant en renforçant sa capacité d'attention à l'autre, de concentration par la pratique collective, et son goût de l'effort.
- Initier un travail pédagogique innovant au sein des territoires partenaires par l'association de compétences éducatives complémentaires.
- Soutenir la fonction parentale en renforçant les liens parents-enfants par un travail mené conjointement en atelier.
- Favoriser la pérennisation des pratiques individuelles, en particulier dans les conservatoires, à la fin des trois années.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Sur les apprenants : Ouverture culturelle, investissement individuel et collectif dans le projet, ambiance, respect et solidarité entre eux, assiduité, travail fourni et progression dans le domaine des acquis musicaux, image de soi et ressenti sur l'image du territoire.
- Sur les familles : Ouverture culturelle, investissement dans le projet, partages et échanges avec les autres familles, image de soi et ressenti sur l'image du territoire.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Evaluation permanente de l'action par des chercheurs en sciences humaines (anthropologie de la musique, sociologie, sciences de l'éducation, etc.).
- Taux d'inscription en conservatoire des bénéficiaires et pérennité dans leurs apprentissages musicaux.

Fiche action 1.3 : Développement des OAE dans le territoire de Marne et Gondoire

Origines / Contexte de l'action :

Marne et Gondoire compte actuellement 7 collèges publics (bientôt 8 avec l'ouverture d'un collège public prévu à Montévrain) et 2 collèges privés.

Les Orchestres A l'Ecole (OAE) ont été initiés à la demande des équipes pédagogiques des collèges.

Actuellement il existe 2 OAE dans des collèges de Marne et Gondoire :

- Brass Band au Collège Marcel RIVIERE de Lagny-sur-Marne depuis la rentrée 2012/2013
- Instruments rares au Collège Anne FRANK de Bussy-Saint-Georges depuis la rentrée 2014/2015

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Permettre à des élèves scolarisés au collège et ne pratiquant pas la musique de bénéficier d'une formation musicale à l'appui d'une pédagogie basée sur l'oralité et le collectif.

Sur sollicitation des collèges, et dans le cadre de leurs projets d'établissements, ouverture d'un OAE tous les 2 ans.

Relier la pédagogie des OAE avec celle dispensée dans le cadre du projet Démon à laquelle elle est apparentée.

Travailler sur une offre pédagogique spécifique, par exemple en « mode projet » afin de proposer des débouchés de formation adaptés dans le cadre du conservatoire intercommunal à l'issue des 3 années du dispositif OAE.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

2016/2017 :

Construire un projet pédagogique global des OAE, pouvant être décliné localement, en s'appuyant notamment sur l'expérience du dispositif « Démon en Marne et Gondoire ».

Construire des passerelles avec le conservatoire intercommunal permettant aux bénéficiaires du dispositif de poursuivre leur formation dans un cadre pédagogique adapté au sein du conservatoire intercommunal.

De 2016/2017 à 2018/2019 : Ouverture d'un OAE « Musiques Actuelles » au collège Le Moulin à Vent de Thorigny-sur-Marne.

Année 2017/2018 :

- Lancer un appel à candidature auprès des collèges publics du territoire (hors collèges déjà bénéficiaires).

- Sélection d'un collège en fonction d'une étude de faisabilité intégrant la direction du collège et son professeur de musique : motivation de l'équipe pédagogique, pertinence de la création d'un OAE vis-à-vis du Projet d'Etablissement du collège, capacités d'accueil, choix des instruments, complémentarité de l'offre instrumentale, etc.

- Information aux élèves, aux parents sur le futur projet (période mai/début juin) par l'administration du collège.

- Action de sensibilisation des classes de 6^{ème} : tous les élèves essaient les instruments afin que l'équipe pédagogique de l'OAE et le professeur de musique se rendent compte des possibilités de chaque élève.

- Retour des fiches d'inscription des élèves .

- Réunion de parents d'élèves

- Formation de la classe orchestre (5^{ème}) par l'administration du collège

A la rentrée 2018/2019 : Ouverture de la Classe Orchestre.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Acquisition d'un Parc instrumental (investissement compris entre 10 000 € et 20 000 €).

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Enseignants de Musique en Marne et Gondoire : 4 à 5 suivant la nomenclature de l'orchestre pour 2h / semaine, soit 10h à 12h représentant 0,5 à 0,6 Equivalent Temps Plein d'enseignant.
- Formation des équipes.
- Appariteur pour les déplacements et installations du parc instrumental.

Logistiques (moyens techniques) :

- Parc instrumental (financé à 50 % par l'association « Orchestre A l'Ecole »)
- Les espaces nécessaires au sein du Collège (4 à 5 salles pour les partielles 1h / semaine + 1 salle assez grande pour l'orchestre 1h / semaine)
- Véhicule pour les déplacements réguliers

Autres :

- Lieux pour faire jouer les classes orchestres sur le territoire de Marne et Gondoire et au-delà
- Réaliser des concerts avec les classes orchestres + autres partenaires (ex : Tutti Quanti, artiste invité, ensembles du conservatoire, etc.)

Communication :

- Créer une plaquette OAE, afin de la diffuser aux autres collèges de Marne et Gondoire.

NB : En cas de non-attribution de moyens supplémentaires pour cette action, 2 options :

- Pas de lancement d'appel à projet auprès des collèges publics du territoire et continuité du projet au collège Marcel RIVIERE.
- Possibilité de redéployer le « Brass Band » du collège Marcel RIVIERE qui aura déjà accueilli le projet pour 2 générations d'élèves (soit 2 x 3 ans) en autorisant (ou pas) le collège Marcel RIVIERE à répondre à l'appel à candidature.

Partenaires du projet :

- Les collèges publics du territoire
- L'Education Nationale (Inspecteur Pédagogique Régional Musique chargé du 77)
- Association « Orchestre A l'Ecole »
- Démon
- Le conservatoire intercommunal

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Faire découvrir et rendre accessible la pratique instrumentale à des collégiens non-instrumentistes en allant au-devant de publics ne faisant pas la démarche de s'inscrire au conservatoire intercommunal.
- Favoriser la pratique instrumentale d'ensemble auprès du plus grand nombre dans un cadre scolaire.
- Développer une approche pédagogique par la pratique la plus ludique possible dans le cadre d'une approche nouvelle mêlant la découverte et l'enseignement sur un cycle de 3 années.
- S'appuyer sur une dynamique éducative globale, portée par les acteurs de l'Education Nationale.
- Améliorer l'ambiance de classe et favoriser les résultats scolaires.
- Développer l'animation de la vie interne des établissements.
- Développer des classes orchestre dans différents collèges du territoire qui puissent se compléter.
- Elargir la palette des instruments pratiqués sur le territoire.
- Permettre aux bénéficiaires du dispositif de poursuivre leur formation dans un cadre pédagogique adapté au sein du conservatoire intercommunal.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Evaluation des élèves :
 - Acquis musicaux des élèves.
 - A chaque cours pour suivre la progression de l'élève individuellement et collectivement (oralement).

- A la fin d'une pièce étudiée, travaillée.
- A la fin de chaque concert.
- A la fin du trimestre : Appréciation sur le bulletin de chaque élève ; chaque professeur d'instrument remplissant une fiche d'évaluation.
- Investissement des élèves dans le projet : Travail individuel et présence lors des concerts.
- Evaluation de l'impact du projet sur le territoire :
 - Nombre de concerts donnés chaque année.
 - Evaluation qualitative de chaque concert : Public (nombre et composition), retombées médiatiques (article dans la presse, mention sur Internet, etc.) ; analyse sur les plans artistique et organisationnel.
- Evaluation du projet du point de vue des partenaires :
 - Collège :
 - Investissement de l'équipe pédagogique de la classe.
 - Ressenti et image du projet par : l'équipe pédagogique du collège, les autres collégiens et les familles fréquentant le collège.
 - Scolarité des élèves : effets sur les résultats scolaires individuels et collectifs et sur l'ambiance de la classe.
 - Villes accueillantes des concerts : implication des collégiens dans la vie locale et civique.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Retours oraux
- Grilles d'évaluation des élèves
- Documents de synthèse
- Bilans d'activités
- Réunions bilans

Fiche action 1.4 : Développement du dispositif « Musique et Handicap »

Origines / Contexte de l'action :

Le dispositif « Musique et handicap » s'inscrit pleinement dans la volonté de Musique en Marne et Gondoire de favoriser l'accès de la musique à tous.

Il reçoit déjà un accueil positif, tant par les familles et les personnes concernées que par les structures partenaires.

Il apparaît donc nécessaire d'envisager les conditions de sa pérennisation et de son développement.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

En externe :

- Faire connaître au plus grand nombre les possibilités d'accueil.
- Faire comprendre aux familles concernées l'aspect positif pour eux ou leur enfant de cette identification.
- Poursuivre et diversifier les actions menées par l'intermédiaire du développement musical avec les établissements spécialisés.

Après des équipes de Musique en Marne et Gondoire :

- Poursuivre l'identification des élèves en situation de handicap déjà accueillis sans pour autant que cela ait été déclaré.
- Accroître la communication interne, notamment la disponibilité d'une personne ressource pouvant apporter un soutien dans le domaine pédagogique.
- Développer des actions de sensibilisation / formation autour de journées thématiques dans le cadre des rencontres professionnelles ou en s'appuyant sur les journées nationales.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

- Prise de contact avec les structures identifiées du territoire avec lesquelles Musique en M&G n'a pas encore collaboré.

La proposition et la construction de nouveaux ateliers doivent se faire avec la qualité et la pertinence comme fil conducteur et non la quantité.

Un travail d'échange étroit entre les équipes et le Responsable des actions handicap est un préalable à tout engagement d'une action.

Le public concerné est fragile et les axes de travail pris en option par les structures peuvent être sensiblement différents en fonction des handicaps.

Une analyse fine est donc nécessaire avant de passer au stade de la proposition pédagogique ou événementielle.

Ces échanges doivent donc être multipliés.

- Renforcer la communication avec l'équipe enseignante afin qu'elle intègre mieux les possibilités offertes de soutien dans leur pédagogie

- Inciter le public handicapé et surtout leur famille à venir assister aux événements de Musique en Marne et Gondoire.

- Prise de contact avec les collègues du Parc Culturel de Rentilly et de la lecture publique afin d'échanger sur les actions entreprises en direction des personnes handicapées.

Le but est d'accroître la cohérence de ces actions et pourquoi pas mutualiser certaines d'entre elles.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

Négligeable, voire néant.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Augmentation du nombre d'heures de Clara Decugis, enseignante spécialisée « Eveil et Handicap », de 2h afin de proposer 3 places supplémentaires pour des élèves porteurs de handicap. Passage de 9h à 11h hebdomadaires à partir de la rentrée 2016/2017.
- Rééquilibrage de la répartition du temps d'emploi du Responsable des actions handicap (Stéphane MOTHE) qui se découperait ainsi :
 - Direction du site de Saint-Thibault-des-Vignes : 5h (avec création d'une direction adjointe pour 5h) au lieu de 10h.
 - Direction des sites de Thorigny et Dampmart : 13h15 au lieu de 10h.
 - Responsable des actions handicap : 5h au lieu de 3h15.

Communication :

- Parution d'articles dans la newsletter de Musique en Marne et Gondoire.
- Mise à jour fréquente de la partie « handicap » du site de Musique en Marne et Gondoire.
- Etablir un système de communication avec les structures spécialisées pour qu'elles relaient aux familles les possibilités d'accueil au conservatoire en tant qu'élève ou en tant que public.
- Précision de la durée des spectacles dans les plaquettes trimestrielles afin de permettre aux structures de mesurer si elles peuvent y assister avec leur public.

Partenaires du projet :

- Structures recevant des personnes handicapées, adultes ou enfants.
- Collègues du Parc Culturel de Rentilly et du Réseau de Lecture Publique.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Accroître l'identification du dispositif auprès de la population.
- Faire connaître ce dispositif par toutes les structures spécialisées du territoire.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Evolution du nombre de structures avec lesquelles un partenariat a été mis en place et nature de ce partenariat.
- Evolution du nombre d'élèves identifiés comme porteur d'un handicap.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

Un document de synthèse présenté au Conseil de Direction et au Comité de Pilotage en mai ou juin de chaque année et comportant les aspects suivants :

- Retour sur les ateliers ponctuels mis en place avec les structures spécialisées.
- Nombre d'élèves bénéficiant d'un parcours « Musique et Handicap » ou étant inscrit dans une offre « généraliste ».
- Estimation du public en situation de handicap en tant que spectateur des événements proposés par Musique en Marne et Gondoire.
- Bilan des actions de communication et de sensibilisation menées auprès des équipes et du public.

Fiche action 1.5 : Ouverture des nouveaux sites d'enseignement musical

Origines / Contexte de l'action :

L'accès géographique à une offre de Service Public d'enseignement musical spécialisée est primordial dans l'engagement des élèves, des familles, et la continuité de leur formation.

Doté en 2015/2016 de 7 sites d'enseignement, le conservatoire intercommunal répond globalement bien aux problématiques d'accès géographique sur le territoire de Marne et Gondoire.

Cependant, certains espaces du territoire restent actuellement enclavés et, d'autre part, d'autres espaces connaissent une dynamique démographique forte, voire très forte.

Il est nécessaire de s'interroger sur la desserte de Service Public de l'enseignement musical spécialisé au regard des dynamiques démographiques propres à certains espaces de Marne et Gondoire.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

- Faciliter l'accès à l'enseignement spécialisé de la musique aux espaces du territoire de Marne et Gondoire pour lesquels l'éloignement géographique constitue un frein objectif ou dont la dynamique territoriale justifie d'améliorer le niveau de réponse de Service Public.

- Etudier l'opportunité d'étendre l'offre de service public en proposant d'accroître les capacités d'accueil du conservatoire intercommunal.

- Anticiper les évolutions démographiques du territoire.

- Bâtir une stratégie à long terme de déploiement du Service Public sur le territoire afin de mieux répondre aux attentes des habitants en termes d'enseignement musical spécialisé.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

- Année 2015/2016 : Etude de faisabilité de l'ouverture d'un nouveau site d'enseignement musical spécialisé à Dampmart

- Sollicitation de la commune de Dampmart

- Etude de la faisabilité technique et d'une offre pédagogique de base

- Validation politique et budgétaire

- Recrutement de l'équipe

- Communication aux familles

- Rentrée 2016/2017 : Ouverture d'un nouveau site d'enseignement musical spécialisé à Dampmart.

- Décembre / Janvier 2017 : Engager un travail de mise à jour de la cartographie des élèves inscrits au conservatoire intercommunal de musique de Marne et Gondoire afin d'identifier facilement les zones les moins bien couvertes.

- Janvier / Juin 2017 : Identification avec la Direction du Développement du Territoire de Marne et Gondoire des évolutions démographiques d'ores-et-déjà identifiées sur les prochaines années.

- Année 2017/2018 :

- Proposition d'un plan pluriannuel d'accompagnement du développement du territoire en termes de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé en précisant les moyens à engager et les différents scénarios possibles.

- Arbitrage politique.

- Prise de contact avec les communes concernées.

- Arbitrage politique sur le plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

Ouverture du site de Dampmart :

- Investissement en instruments par le biais de marchés publics : 15 372,98 € (prévisionnel)

- Panneau « Musique en Marne et Gondoire » en plexiglas
Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé : Néant.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

Ouverture du site de Dampmart :

- Gestion administrative depuis le site de Thorigny par le Directeur (3h30) et l'assistante.
- 14h15 de création d'heures d'enseignement : Harmonie junior (2h), Guitare (2h30), Piano (2h30), Batterie (3h), Eveil musical (2h15) et Violon (2h).

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé :

- Mise à jour de la cartographie des élèves inscrits au conservatoire : 35h00 de temps d'emploi de personnel sans qualification particulière encadré par le service « Système d'Information Géographique ».
- Sur le temps d'emploi de la direction de Musique en M&G et de la Direction du Développement du Territoire de la CAMG.

Logistiques (moyens techniques) :

Ouverture du site de Dampmart :

- Locaux aménagés mis à disposition gracieusement par la commune qui accueille le nouveau site d'enseignement.
- Installation d'un panneau d'affichage consultable par le public pour les informations administratives et les annonces d'événements du conservatoire.
- Installation d'un panneau d'affichage pour diffusion d'informations internes aux professeurs.
- Installation d'un panneau « Musique en Marne et Gondoire » à l'entrée du site, visible depuis la rue.
- Casiers ou bannettes pour feuilles d'appel et éventuel dépôt de matériel pédagogique.
- Mise à disposition du mobilier (tables et chaises) par la Ville.
- Etude de la mise à disposition d'espaces permettant d'accueillir le fonds partographique d'orchestre et sa consultation.

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé :

- Mise à disposition d'un ordinateur pour la mise à jour de la cartographie.

Communication :

Ouverture du site de Dampmart :

- Parution dans le journal communal et site internet de la Ville.
- Préparation et diffusion de flyers annonçant l'ouverture du site (une diffusion en juin et une autre début septembre)

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé : Néant.

Partenaires du projet :

Ouverture du site de Dampmart :

- Ville de Dampmart (DGS, services techniques)
- Ecoles de la Ville

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé :

- Service « Système d'Information Géographique » de la CAMG
- Direction du Développement du Territoire de la CAMG
- Communes concernées (services et élus)

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

Ouverture du site de Dampmart :

- Dynamiser l'accès à la musique sur la commune de Dampmart
- Répartir les temps d'enseignement entre le site de Thorigny et celui de Dampmart

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé :

- Permettre une meilleure couverture du territoire du Service Public de l'enseignement musical spécialisé en luttant contre les disparités territoriales et en anticipant les développements démographiques.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

Ouverture du site de Dampmart :

- Nombre d'élèves supplémentaires
- Mouvements d'élèves entre les sites de Thorigny et Dampmart
- Perception de la qualité et de l'intérêt de cette ouverture par les acteurs du projet : habitants, élèves, familles, équipes (pédagogique, administrative et direction) et élus.

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé :

- Dynamique de projet
- Engagement des acteurs
- Qualité des réponses apportée aux problématiques territoriales

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

Ouverture du site de Dampmart :

Début octobre 2016, présentation d'un document chiffré avec le nombre d'élèves nouvellement inscrits à Dampmart ainsi que ceux qui prenaient des cours à Thorigny et qui sont accueillis à Dampmart.

Plan pluriannuel de déploiement du Service Public de l'enseignement musical spécialisé :

Document de synthèse présentant le plan de déploiement.

ORIENTATION 2

Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire

Fiche Action 2.1 : Forum des projets

Origines / Contexte de l'action :

Volonté de développer les complémentarités, d'améliorer la communication et les échanges, besoin de structurer un fonctionnement entre les différentes structures de Musique en M&G et en particulier entre les sites du conservatoire :

- Poursuivre et développer qualitativement la dynamique de projets engagée.
- Renforcer le travail d'équipe autour des enjeux artistiques, pédagogiques et de territoire.
- Renforcer la formation des équipes pédagogiques et administratives sur la culture du travail en mode projet.
- Structurer les rôles et les fonctions des différents acteurs professionnels.

Un projet est un processus évolutif : il s'agit ici de développer un principe de fonctionnement adapté qui intègre structurellement les particularités d'un processus de création, de mettre en place une organisation dynamisante de l'ensemble des acteurs.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

- Favoriser les échanges artistiques et pédagogiques.
- Faire émerger des projets en lien avec les enjeux du territoire.
- Développer la créativité des équipes à partir des contextes artistiques, logistiques, pédagogiques du territoire et des contraintes éventuelles.
- Mettre en place des outils dynamiques (pédagogiques, managériaux, administratifs) adaptés à la logique de projet et de création.
- Gagner en efficacité et optimiser le travail d'équipe par un développement de la vitalité et de la diversité des projets en évitant les phénomènes de dispersion.
- Approfondir avec les équipes la culture du travail en partenariat.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

1 – Elaboration d'un document cadre :

- Définition de ce que peut recouvrir le mot projet, des différents enjeux auxquels il peut répondre.
- Note explicative sur les rôles des structures culturelles et leurs enjeux :
 - Explication des cadres dans lesquels les projets peuvent être accueillis dans ces structures, des possibilités, des contraintes.
 - Définition du rôle d'un projet dans un dispositif, dans un territoire
 - Définition des enjeux de diffusion.
 - Définition des principes de travail en partenariat

Septembre – décembre 2016 :

2 – Elaboration d'un outil collaboratif : « boîte à idées » projets sur la plateforme de communication : construction d'un outil permettant aussi bien aux équipes d'exprimer une envie de travail en partenariat, que de présenter une intention de projet déjà très avancée :

- Possibilité d'intégrer des infos diverses pouvant émaner des partenaires extérieurs.
- Intégration de documents tels que document cadre / listes de contacts, etc. / infos pratiques.
- Possibilité pour les équipes de s'appuyer des questions types pour leur permettre de préciser si besoin leurs intentions.
- Forum de discussion.

Septembre 2016 – juin 2017 :

3 – Définition d'orientations communes structurantes :

Echanges et concertation : Conseil de Direction de Musique en M&G / Direction de la culture / CATM / partenaires territoriaux afin de définir chaque année des orientations communes structurantes sur lesquelles peut s'appuyer sur le travail des équipes.

Cette définition s'effectue en fonction :

- Des événements clés du territoire,
- Des thématiques à dégager :
 - Soit liées à un axe culturel (exemples : le mois de l'orient, Frisson baroque, résidence artistique sur le territoire (discipline musicale ou autre), etc.).
 - Soit contextuelles, liées à des orientations précises, à des enjeux de territoire (exemples : volonté de valoriser sur une saison la création musicale, la transversalité artistique, un style musical ; demande particulière d'une commune sur un événement lié à la vie du territoire, volonté de construction d'un lien avec le dispositif Démos, partenariat avec une association ou autres).
- Des propositions de projets ou thèmes déjà exprimés par les équipes de Musique en M&G (boîte à idées ou autre).

NB : la définition d'orientations communes n'exclut pas l'existence d'orientations particulières propre à chaque structure et n'exclut pas que des projets originaux sans lien avec ces orientations puissent être proposés.

Décembre 2016 ou janvier 2017 ; puis récurrence annuelle :

4 – Communication des orientations communes pour la saison à partir de janvier :

- Mise en ligne des orientations sur la plateforme de communication.
 - Communication des orientations dans les sites d'enseignement (réunions, groupes de travail, coordination, selon les habitudes des sites).
- Processus dynamique de janvier à mars.

5 – Retour des intentions de projets auprès de la direction des sites :

- Echanges, réunions, groupes de travail ou fiche d'intention.
- Processus dynamique de janvier à début juin.

Chaque année de janvier à début juin :

6 – Processus d'élaboration et de définition :

- Echanges Direction site / Enseignant(s) / éventuellement autres partenaires, pour préciser les intentions et les contours du projet, les objectifs, les publics concernés, les contenus potentiels, la faisabilité, la possibilité ou l'opportunité d'associer d'autres partenaires, etc.

- Echanges en Conseil de Direction de Musique en M&G, avec éventuellement présence des enseignants référents ou équipes projets afin que les directeurs puissent :

- Proposer d'associer leurs équipes à certains projets,
- Apporter aux projets inter site ou d'un autre site que la leur, un soutien logistique, pédagogique, artistique,
- Orienter vers des partenaires potentiels,
- Approfondir la faisabilité : mise à disposition d'espaces, gestion maîtrisée des sollicitations des élèves concernés, etc.

Soit deux réunions dédiées, soit un espace dédié dans plusieurs conseils de direction, soit une réunion dédiée et des espaces dans les conseils de direction.

- Identification d'enseignants référents projet et de directeur référent.

- Mise à jour de la plateforme en fonction des propositions ou des évolutions des projets.

7 – Elaboration d'une fiche projet précise pour les projets inter-sites par le responsable du suivi projet (directeur) et le référent projet (enseignant) et communication interne.

NB : cela n'exclut pas des évolutions liées au processus de création, il s'agit plutôt d'établir un cadre clair pour un bon fonctionnement.

8 – Accompagnement de projet

Saison en cours.

Groupes de travail organisés par le référent projet et le responsable du suivi projet.
Utilisation de la plateforme de communication (contenus, organisation, etc.).
Suivi des avancées ou des difficultés projets en Conseil de Direction, réunions d'équipe, etc. selon les besoins.

A prévoir : Formation des équipes pédagogique et administrative :

- Pédagogie de projet.
- Travail collaboratif.
- Particularités du travail en partenariat.
- Présentation des partenaires locaux, connaissances de leurs spécificités de leurs objectifs.
- Qu'est-ce qu'un projet de développement de territoire et comment une dynamique de projet peut s'inscrire dans ce développement ?
- Projets et action culturelle.
- Connaissance d'outils collaboratifs.
- Connaissances outils informatiques au service d'un travail collaboratif.
- Connaissances techniques (organisationnelles (retro plannings, structuration), techniques (utilisation des projecteurs, consoles ou évaluation des besoins techniques), etc.

Perspective : Au-delà du travail collaboratif dématérialisé, envisager un temps de rencontre, un « forum physique » permettant aux acteurs des projets et aux enseignants intéressés de se rencontrer, et d'échanger sur les projets en cours d'élaboration au moment le plus opportun dans leur construction.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Coût des formations.
- Coût de développement d'outils collaboratifs adaptés (informatiques ou autre).

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- En interne : intégré au temps d'emploi des équipes de Musique en M&G.
- Intervenants extérieurs : acteurs locaux (responsables salles de spectacles, responsables de politique culturelles, partenaires locaux etc.), formateurs, coaches, etc.

Logistiques (moyens techniques) :

- Outil collaboratif informatique, plateforme de communication.
- Salles de réunions.
- Organisation de présentation des acteurs locaux, des partenaires

Communication :

- Communication interne
- Outils collaboratifs
- Communication externe sur les projets

Partenaires du projet :

- Membres du Comité Artistique Territorial Musique (CATM).

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Conférer : Objectifs spécifiques / Finalité de l'action

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Niveau d'intégration d' « orientations structurantes » dans les projets pédagogiques.

- Niveau d'intégration par les équipes du travail en mode projet (avant et après formation) et des missions des différentes structures de Musique en M&G au regard des enjeux du territoire.
- Niveau d'appropriation de l'outil collaboratif « forum des projets » (en quantité de contributeurs et de projets présentés ainsi qu'en pertinence des projets par rapport notamment au Projet d'Établissement).
- Dynamique d'équipe générée par le forum des projets (projets inter-structures, inter-sites, etc.).
- Nombre et nature des partenariats mis en œuvre dans le cadre des projets pédagogiques.
- Qualité des accompagnements de projets.
- Mise en œuvre d'un temps de rencontre permettant aux équipes de se rencontrer autour des projets.

Présentations de pistes de travail pour l'évaluation des projets :

Evaluation qualitative des projets (pistes de travail) :

- *Relation avec une orientation générale ou spécifique (exemple thème de la création musicale, innovation pédagogique ou lien avec une résidence locale, action liée à une question de territoire).*
- *Qualité de l'action auprès des élèves ou personnes intégrées au projet.*
- *Pour les concerts d'élèves:*
 - *Mise en situation d'interprétation.*
 - *Mise en situation d'invention musicale.*
 - *Participation à l'écriture du projet.*
 - *Co construction du projet.*
 - *Mise en situation de conduite de projets.*
 - *Evaluation de la prise en compte des autres projets en cours, par exemple au sein du site d'enseignement, et de la prise en compte des emplois du temps et rythmes de vie des participants.*
- *Pertinence du projet par rapport aux élèves ou autres participants (si le projet construit pour des élèves à partir de leur besoins et capacités ou si les élèves doivent s'adapter à une « production » préétablie. Déterminer des critères).*
- *Travail d'équipe mis en jeu dans le projet.*
- *Capacité à construire un projet en lien avec les atouts et les contraintes du territoire notamment en matière de salle de diffusion.*
- *Capacité à travailler et à inventer en fonction des enjeux et des particularités des partenaires du projet.*
- *Capacité à inventer des projets différents d'une "manifestation" (valoriser la créativité dans les formes artistiques mais aussi la conception de projet comme parcours artistique et approfondissement d'un sujet et non systématiquement comme une "production").*
- *Pour les concerts ou autres manifestations, évaluation de la proposition en matière de spectacle vivant (évaluation effectuée de préférence par des professionnels du spectacle vivant, directeurs de centre culturel, chargé de programmation, artistes en activité, etc.).*

Evaluation de la gestion globale des projets (pistes de travail) :

- *Qualité du suivi, de l'approfondissement des pédagogies autour du projet.*
- *Evaluation du dynamisme de la pédagogie de projet, de l'équilibre entre vitalité des propositions et nécessité d'action approfondie et valorisation du travail d'équipe (proportion de projets "de classe", proportion de projets d'équipe, proportion de projets construits par rapport à des objectifs de partenaires, proportion de projets construits sur des logiques de classes).*
- *Evaluation des partenariats engagés.*
- *Evaluation de la qualité d'écoute et d'intégration des objectifs de Musique en M&G, des partenaires dans les projets.*
- *Evaluation des variétés de types de projet (manifestation, parcours de découverte, projet de création), évaluation du nombre au regard de ces critères.*
- *Evaluation des publics concernés par projet et évaluation des publics concernés dans l'ensemble.*
 - *Pour le conservatoire: retrouve-t-on les mêmes élèves par exemple dans différents projets ? Y a-t-il des propositions de projets pour tous les niveaux d'élèves ? Quelle prise en compte de l'équilibre dès sollicitation des élèves ?*
 - *Evaluation des moyens mis en œuvre en fonction du type de public concerné*

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Réunions et/ou documents de synthèse établis par le référent projet et le responsable du suivi de projet.

Fiche Action 2.2 : Création d'une plateforme de communication interne à Musique en Marne et Gondoire

Origines / Contexte de l'action : Besoin de créer des outils permettant de renforcer les modalités d'échanges et de concertation entre des structures poly centrées.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Créer un outil collaboratif pour le personnel de Musique en Marne et Gondoire sous la forme d'une plateforme de communication type « Moodle » réservée aux équipes de Musique en Marne et Gondoire (mais pouvant évoluer vers le public à plus long terme).

Il s'agit d'un site Internet Intranet qui permet aux équipes de prendre connaissance des projets transversaux, d'échanger des outils pédagogiques, mais aussi d'obtenir des informations pratiques facilitant l'exercice de leurs missions.

Cette plateforme collaborative deviendra en outre l'outil privilégié de la communication interne de Musique en Marne et Gondoire, centralisant toutes les informations sur son actualité.

L'accès à cet outil est un complément aux instances d'échanges.

S'il est encouragé, son usage reste facultatif et accompagné par de la formation notamment.

Objectifs :

- Permettre un travail d'équipe élargi
- Permettre une mutualisation des outils pédagogiques et administratifs communs
- Permettre un travail collaboratif sur les projets transversaux (inter-sites et inter-dispositifs)
- Permettre une information centralisant toutes les informations

A l'intention des :

- Équipes pédagogiques
- Équipes techniques
- Équipes administratives
- Équipes de direction

Description de l'action / les étapes de réalisation :

- Mission de Micaël LUBIN pour la réalisation du cahier des charges de la plateforme numérique (Mars-Avril 2016)
- Réunion de concertation avec les futurs utilisateurs afin d'établir le cahier des charges (Mai-Juin 2016)
- Écriture du cahier des charges (Septembre-Novembre 2016)
- Validation en conseil de direction du cahier des charges (Décembre 2016)
- Étude de faisabilité matérielle et financière (Janvier 2017)

Après le résultat de l'étude de faisabilité et la validation par la Présidence de Marne et Gondoire :

- Missionner une personne pour la création et la maintenance de la plateforme numérique ou étude d'un nouveau système de communication interne (Janvier 2017)
- Si création de la plateforme, mise en version beta pour évaluation (février-Juin 2017)
- Mise en service de la version 1.1 après mise à jour pour les agents de Musique en Marne et Gondoire (fin Juin 2017)
- Formation des agents de Musique en Marne et Gondoire à l'utilisation de la plateforme (Septembre 2017)
- Mise en service pour les agents de Musique en Marne et Gondoire (Octobre 2017)

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Création, mise en service et formation des agents de Musique en Marne et Gondoire : moyens à affiner après le rendu de l'étude de faisabilité.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- **Cahier des charges** de la plateforme : 46 heures pour le chargé de mission et mobilisation sur leur temps d'emploi des directeurs de structures, agents administratifs et enseignants.

- **Si la réalisation de la plateforme est validée :**

Création, mise en service, formation des équipes de Musique en Marne et Gondoire :

Si agent de Musique en Marne et Gondoire : heures supplémentaires ou décharge de cours.
Service informatique de Marne et Gondoire

Maintenance de la plateforme :

Si agent de Musique en Marne et Gondoire : Heures supplémentaires ou décharge de cours
Service informatique de Marne et Gondoire

Logistiques (moyens techniques) :

- Moyens informatiques (Ordinateurs : Minimum un par site d'enseignement – faire un état des lieux des postes déjà mis à disposition)

- Réseau internet dans l'ensemble des sites et pour tous les dispositifs de Musique en Marne et Gondoire

- Licence open source (gratuite)

- Renforcement de la sécurité informatique

Communication :

- Ligne directe avec responsable de la maintenance de la plateforme (Téléphone)

Partenaires du projet :

- Service informatique de Marne et Gondoire

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Communication et outil participatif pour les agents de Musique en Marne et Gondoire.

- Associer l'ensemble des parties prenantes dans la concertation afin d'évoluer dans la communication interne de Musique en Marne et Gondoire.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

Les critères devront porter sur :

- Le projet, la conception de l'action.

- La cohérence des moyens et des méthodes de mise en œuvre.

- L'association des partenaires et des parties prenantes.

- La formation des agents et leur appropriation de l'outil.

Modalités d'évaluation de l'action (réunions, documents de synthèse, etc.) :

- Groupe de pilotage du projet associant les parties prenantes

- Document de synthèse ayant pour critère d'évaluation les valeurs suivantes :

	Pertinence		Cohérence		Efficienc	
Finalités		Objectifs		Moyens		Résultats

- La pertinence des objectifs par rapport aux finalités

- La cohérence des moyens par rapport aux objectifs

- L'efficacité des résultats par rapport aux moyens

- L'efficacité des résultats par rapport aux objectifs

Fiche Action 2.3 : Création d'une fonction « d'Enseignant-référent du Développement Musical »

Origines / Contexte de l'action : Besoin d'améliorer les échanges et la communication entre les structures et plus particulièrement entre le développement musical et le conservatoire intercommunal.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Créer des passerelles de communication permanente et une dynamique de connaissance du territoire et de complémentarité.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

A partir d'une fiche de mission précisant les attributions d' « enseignant-référent du développement musical », un enseignant volontaire de chaque site dispose d'une décharge d'activité afin d'être l'interface continue entre le site du conservatoire et les actions du développement musical.

Investis dans la vie de leur site, les référents se réunissent régulièrement sous l'égide du développement musical pour engager réflexions et actions visant à croiser les fonctions d'éducation artistique, d'enseignement, de production, ...

- Octobre 2016 : Appel à candidature, dans chaque site, d'un « Enseignant-référent du Développement Musical ».
- Novembre 2016 : Examen des candidatures des divers sites par la direction du Développement Musical et choix des candidats en fonction de leurs aptitudes à bien connaître le dispositif de Musique en Marne et Gondoire et à en être les relais au sein des structures.
- Décembre 2016 : Réunion des candidats sélectionnés et mise en forme de l'organisation interne, mise en place d'un calendrier de rencontres entre acteurs, formation des référents sur l'action culturelle, les enjeux des publics, les enjeux d'une action de territoire.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Heures supplémentaires, ou décharge d'heures pour les agents sollicités.
- Heures ponctuelles en fonction des actions.
- Heures de formation pour les agents et pour les formateurs.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- 0,5h semaine par Référent/Enseignant avec un ordre de mission renouvelable tous les ans (engagement visé : 3 ans), soit un volume global annuel de 19 heures

Logistiques (moyens techniques) :

- Lieu de réunion avec internet et installation pour pouvoir projeter des documents en fonction des actions.
- Ordinateur.

Communication :

- Plateforme de communication interne de Musique en Marne et Gondoire.

Partenaires du projet :

- Structures d'enseignement spécialisé.
- Autres partenaires en fonction des actions à mettre en place.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Assurer une meilleure connaissance du Développement Musical auprès des enseignants,
- Faire remonter des informations des équipes du conservatoire vers la direction du Développement Musical,
- Renforcer les actions en direction du territoire
- Valoriser et optimiser les compétences des acteurs au service d'une action territoriale diversifiée et approfondie

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Engagement des enseignants référents du Développement Musical dans la compréhension et l'appropriation des actions du Développement Musical
- Qualité du relais d'information
- Influence des enseignants référents du Développement Musical sur les actions du Développement Musical et du Conservatoire
- Relais, prolongement et amplification des actions du développement musical dans le cadre du conservatoire

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Nombre et profils des candidats à l'exercice de cette mission
- Qualité des rencontres de l'équipe
- Qualité des propositions émanant des enseignants référents du Développement Musical permettant de rapprocher les structures Développement Musical et Conservatoire
- Engagement des enseignants référents du Développement Musical dans la durée

Fiche Action 2.4 : Réorientation des « Rencontres professionnelles »

Origines / Contexte de l'action :

Les rencontres professionnelles ont été créées à la rentrée 2012/2013, soit un an après la mise en œuvre du projet Musique en Marne et Gondoire.

Ces rencontres se tiennent entre la rentrée scolaire et la rentrée du conservatoire (généralement sur 2 semaines).

Elles sont des temps d'échanges entre les enseignants qui favorisent le partage et la transmission entre pairs (un enseignant intervenant partage ses compétences avec ses collègues) et la cohésion.

Ces rencontres sont aussi l'occasion d'inviter des experts extérieurs (intervenants faisant part de leur expérience ou formateurs), pour susciter des échanges sur des sujets identifiés par les équipes pédagogiques et/ou le Conseil de Direction de Musique en M&G.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Donner les moyens à chaque acteur du projet Musique en Marne et Gondoire de mieux appréhender l'ensemble du projet et donc de mieux inscrire son action dans sa globalité.

Faciliter la connaissance mutuelle des complémentarités de compétences professionnelles et champs d'actions.

Mettre au centre des préoccupations des équipes les enjeux propres à Musique en Marne et Gondoire en général et des orientations du Projet d'Etablissement de Musique en Marne et Gondoire en particulier.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

2016/2017 :

- Recensement des problématiques liées à la mise en œuvre du Projet d'Etablissement 2016-2021.
- Elaboration d'un plan pluriannuel listant les problématiques à traiter.

Chaque année :

- Février/Mars : Actions du Conseil de Direction.

Evaluation des rencontres professionnelles de la rentrée passée.

Réajustement du plan pluriannuel des rencontres professionnelles en lien avec le déroulement du Projet d'Etablissement.

Consultation des équipes pédagogiques à partir des thèmes arrêtés par le Conseil de Direction.

Avril/Mai/Juin :

- Recensement des thèmes, angles de traitement et intervenants potentiels des rencontres professionnelles de la rentrée suivante par le Conseil de Direction.

- Prise de contact avec les partenaires et intervenants potentiels (en interne, CNFPT, ARIAM, etc.).

- Formalisation des contenus, modalités pédagogiques et d'accueil des rencontres professionnelles.

1^{ère} quinzaine de septembre :

- Tenue des rencontres professionnelles

- Jusqu'à 20 ½ journées de 3h00, soit un volume maximum de 60h00

Moyens de l'action :

Financiers :

- Maintien du niveau de financement actuel : 6 000 € TTC par an pour les interventions extérieures (pris sur le budget formation RH).

- Limiter les coûts en recherchant des intervenants en interne.

Humains :

- Intervenants internes (paiement en heures supplémentaires).

Logistiques :

- Salles adaptées (sites du Conservatoire de Marne et Gondoire).
- Ordinateurs.
- Vidéoprojecteurs + écrans.
- Réseau Wi-Fi.
- Chevalets-conférence.

Communication :

Information par mail aux enseignants sous forme de :

- Présentation de chaque rencontre.
- Tableau récapitulatif du planning.

Partenaires/intervenants du projet :

- Intervenants internes issus de l'équipe pédagogique de Musique en M&G
- ARIAM
- CNFPT
- Autres intervenants : pédagogues, médecins, juristes, etc.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

Développement des compétences de l'équipe pédagogique (savoir, savoir-faire, savoir-être, savoir faire faire) et de sa capacité à questionner les pratiques pédagogiques.

Développement de la cohésion des équipes pédagogiques.

Développement de la transversalité et de la connaissance du projet Musique en Marne et Gondoire.

Indicateurs de résultats de l'action :

- Niveaux de participation, d'implication et de satisfaction des équipes pédagogiques.
- Niveau d'acquisition des informations reçues et de mise en pratique de ces acquisitions.
- Bien-être et dynamique des équipes pédagogiques liés à ces actions.
- Qualité des échanges entre membres des équipes pédagogiques issues de différents sites.
- Amélioration de l'appréhension globale du projet Musique en M&G par les équipes pédagogiques.

Modalités d'évaluation de l'action :

A « chaud » : Grille d'évaluation proposée aux participants comprenant les items traditionnels :

- Accueil, organisation, respect du programme, qualité de l'intervenant, durée, supports utilisés.
- Proposition/souhait de réitérer, développer, réorienter, supprimer.

A « froid » : Synthèse partagée par les membres du Conseil de Direction à court et moyen termes :

- Niveaux de compréhension et d'acquisition.
- Réutilisation des connaissances acquises.

Fiche Action 2.5 : Donner à chaque directeur de « structure » une mission transversale

Origines / Contexte de l'action :

Projet d'Etablissement (Orientation 2) : Renforcer les modalités d'échanges et de concertation entre les structures – Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Objectifs généraux :

Donner les moyens à chaque acteur du projet Musique en Marne et Gondoire de mieux appréhender l'ensemble du projet et donc de mieux inscrire son action dans sa globalité.

Faciliter la connaissance mutuelle des complémentarités de compétences professionnelles et champs d'actions.

Objectif particulier :

Chaque directeur devient référent et peut investir une équipe projet sur une mission transversale à l'échelle du projet global de Musique en Marne et Gondoire.

Modalités : Définir des missions transversales sur lesquels chaque directeur deviendra ressource pour l'ensemble du projet (à l'image des missions transversales « développement musical » et « handicap »).

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Echéancier :

Septembre 2016 : Le Conseil de Direction de Musique en M&G détermine les différentes missions transversales liées au Projet d'Etablissement et précise le périmètre d'action. Validation par le Directeur de Musique en M&G puis validation politique.

Octobre 2016 : Solliciter un positionnement motivé des directeurs et directeurs adjoints quant à la prise en charge des différentes missions transversales en précisant la durée de cet engagement.

Novembre 2016 : Communication des choix des référents à l'équipe de Musique en M&G.

Décembre 2016 : Mise en œuvre des missions ; chaque référent déclinant sa lettre de mission sur le plan opérationnel.

Chaque directeur et directeur adjoint de structure, au-delà de ses missions récurrentes, sera amené à travailler selon 4 modes différents : mode « projet », « récurrence », « groupe de travail » et « réseau ». Chacun rend compte régulièrement de la mission qu'il supervise, tant auprès de la direction de Musique en M&G qu'au sein du Conseil de Direction.

Mode « projet » :

- Valoriser les projets transversaux avec un management d'équipe adapté.
- S'adapter aux différentes propositions pédagogiques liées aux projets artistiques transversaux.
- Les directeurs planifient et coordonnent les activités liées aux projets transversaux. Ils développent ensemble des relations avec les partenaires pour promouvoir les actions. Ils contrôlent ensemble le budget lié aux actions transversales. Ils suivent l'information/communication (site internet, affiches...).

Mode « récurrence » :

- Valoriser les projets qui sont renouvelés chaque année pour renforcer les dispositifs.
- Missions pour structurer avec cohérence des activités transverses.

Mode « groupe de travail » :

- Organiser des séances de travail régulières avec les directeurs, coordinateurs, professeurs, référents, assistantes... afin d'améliorer les projets/dispositifs transversaux et trouver des solutions ponctuelles ou continues.
- Ce dispositif en mode « groupe de travail » permet de décloisonner les organisations en sites et de susciter la créativité.

Missions en mode « réseau » :

- L'objectif est de cibler les partenaires ayant des intérêts communs avec le projet global de Marne et Gondoire.
- Déterminer les ressources pédagogiques et les besoins de la structure pour tisser des liens avec les autres sites et les partenaires.
- Les directeurs pourront identifier et s'appuyer sur une « équipe transverse » (coordinateurs inter-sites, professeurs multi-sites).
- L'objectif est de créer un espace de partage entre les différents acteurs et de clarifier un projet précis.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- En fonction des missions transversales mises en place et des actions qui en découleront.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Pour les directeurs et directeurs adjoints compris dans leur temps d'emploi.
- Mobilisation des équipes à évaluer en fonction des missions.

Logistiques (moyens techniques) :

- Outils de communication (Moodle).
- Ordinateurs, vidéos projecteurs.
- Autres, selon les besoins.

Partenaires du projet :

Tout partenaire interne ou externe dont la mobilisation se révèle pertinente.

Exemples : Collègues de Musique en M&G (directeurs, coordinateurs, enseignants, etc.), associations, Education Nationale, salles de diffusion, centres de loisirs, Réseau de Lecture Publique, hôpitaux, maisons de retraites, artistes, universités, grandes écoles, beaux-arts, conservatoires (danse, musique, théâtre, arts plastiques), etc.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Développer la transversalité au sein de Musique en M&G en général et au sein du Conseil de Direction en particulier.
- Favoriser le travail en équipe et la valorisation des compétences de chacun.
- Favoriser la coordination, la coopération et les interactions.
- Articuler les fonctionnements hiérarchiques et fonctionnels pour décloisonner les structures par le biais des projets.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Développement du niveau de collaboration entre les directeurs, directeurs adjoints et, au-delà, entre les différentes structures de Musique en M&G.
- Engagement et investissement des directeurs et directeurs adjoints au-delà de leur propre structure.
- Capacité pour les directeurs et directeurs adjoints à mieux saisir les enjeux et être porteur du projet Musique en Marne et Gondoire dans sa globalité.
- Dynamique des réunions de Conseil de Direction.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Développement de la quantité et de la pertinence de projets transversaux inter-structures.
- Evaluation individuelle des agents.
- Suivi et vérification des éléments d'activité et de gestion des coordinateurs et référents projets.
- Reporting régulier + indicateurs définis ensemble.

Fiche Action 2.6 : Cohérence et dynamisme de l'enseignement musical spécialisé

Origines / Contexte de l'action :

Au-delà d'une offre de Service Public harmonisée au niveau du Conservatoire Intercommunal (formats des enseignements et uniformité des tarifs), l'état des lieux de Musique en M&G a démontré que chaque site conserve certaines spécificités pédagogiques. Si la plupart de ces spécificités, en se conjuguant, font la richesse et la diversité du Conservatoire Intercommunal, certaines d'entre elles méritent d'être questionnées avec les équipes afin de mettre davantage de cohérence sur le plan pédagogique au bénéfice des usagers du territoire et des équipes.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Permettre à tous les usagers du territoire de bénéficier d'une offre de Service Public cohérente ; tant au sein du conservatoire que dans son contexte global : ouverture sur le territoire, publics éloignés, pratiques amateurs, etc.

Réaffirmation des valeurs pédagogiques communes aux sites du conservatoire intercommunal :

- Encourager l'ouverture d'esprit, la curiosité, le besoin de découverte et la diversité des approches, tout en préservant la spécialisation que nécessite la formation à la pratique d'une discipline ;
- Inscrire dans la durée l'acquisition des compétences ;
- Relier les démarches de création et d'appropriation d'un patrimoine ;
- Tracer un chemin dans la réalité multiple de la vie artistique d'aujourd'hui ;
- Favoriser les liens entre les arts qui concourent au spectacle vivant.

Conformément au SNOP 2008, précision du cadre de cohérence pédagogique entre sites du conservatoire :

- Objectifs généraux communs aux sites ;
- Organisation commune des cursus ;
- Évaluation : socle commun (évaluation continue, dossier de l'élève et examen de fin de cycle) ;
- Modalités et méthodes spécifiques mais concertées et validées (dont expérimentations) ;
- Déclinaison des contenus d'enseignement par les enseignants.

Faire rayonner au-delà de leur site d'origine certaines actions et activités à vocation publique spécifiques aux différents sites d'enseignement ; par exemple :

- Orchestre Symphonique du site de Bussy-Saint-Georges ;
- Big Band du site de Collégien ;
- Ensemble de Musique Ancienne du site de Conches/Chanteloup ;
- Fanfare issue de l'action du développement musical ;
- Etc.

Poursuivre le développement de l'offre d'enseignement, en particulier :

- Approfondir la question de la diversité instrumentale (en particulier les instruments dits « rares »),
- Intégrer de nouvelles pratiques musicales,
- Renforcer l'action autour de certains styles ou répertoires musicaux, en particulier à dimension patrimoniale.

Approfondir le travail pédagogique des équipes autour de problématiques communes :

Rencontres régulières dans le cadre de groupes de travail thématiques, notamment pour se concerter, partager des outils pédagogiques, renforcer les échanges de compétences et produire des documents pédagogiques communs de référence.

1. Objectifs liés à la cohérence de l'enseignement musical spécialisé :

1.1. A partir du SNOP 2008, décliner au sein du Conservatoire Intercommunal les objectifs pédagogiques communs pour les fins de cycles

Premier cycle d'apprentissages fondamentaux fondé sur l'oralité pour aller notamment vers l'écrit :

- Qualité à jouer en groupe.
- Ouverture culturelle.
- Compréhension d'une partition écrite ou compréhension d'un propos musical à l'oral.
- Capacité à improviser ou à inventer.
- Qualité de déchiffrage.
- Qualité vocale.
- Développement d'une autonomie de travail.
- Se présenter en public.
- Maîtrise de lecture d'une partition simple.
- Motivation

Deuxième cycle de consolidation :

- Etre autonome dans son travail (outils numériques, méthodologie de travail, accès à l'information...).
- S'engager dans un projet et le mener à terme
- Ecouter, aller aux concerts, participer aux projets.
- Maîtrise de lecture d'une partition élaborée.
- Développement du sens créatif.

Troisième cycle d'approfondissement :

- Conduire un projet artistique personnel en autonomie.
- Développer des projets avec des domaines artistiques différents.
- S'intégrer dans le réseau de pratique amateur.

De fait, les conditions de délivrance des AEM, BEM et CEM seront harmonisées.

1.2. Développer des modalités d'évaluation cohérentes :

- Evaluation continue tout au long du cycle
- Examen à la fin du cycle
- Généralisation d'un livret/dossier personnel de compétences commun pour le suivi de la progression des acquis des élèves et la validation des compétences

1.3. Elaborer des documents cadre portant sur :

- La cohérence des actions d'enseignement artistique spécialisé avec la dimension d'éducation artistique à l'échelle de Musique en Marne et Gondoire.
- La cohérence des différents parcours d'enseignement.

1.4. Engager une réflexion partagée sur le cycle d'éveil :

- Développer l'éveil musical sur tous les sites d'enseignement.
- Proposer un éveil musical le plus tôt possible (à partir de l'âge de 6 mois).
- Développer les pédagogies actives fondées sur l'écoute, la motricité fine, l'éveil corporel, les berceuses, la découverte et la pratique des différents instruments (Montessori, Steiner, Marie Jaël, Dalcroze, Martenot...).
- Développer les cours en lien avec les recherches en neurosciences.
- Valoriser les méthodes pour une prise de conscience du corps, de la découverte, de l'affinement de la sensibilité des mains et de la voix, la recherche du mouvement musical juste, l'affinement du toucher.
- Développer le lien avec le premier cycle : les répertoires, travail sur la mémoire, approche des différents instruments, pédagogie de projet.
- Favoriser les démarches transversales avec des cours ouverts aux différentes formes artistiques (musique et danse, musique et arts plastiques, musiques et conte...).

2. Objectifs liés à la dynamique de l'enseignement musical spécialisé :

- Le partage des mêmes valeurs.
- Accompagner la dynamique pédagogique par le biais de l'innovation (innover, expérimenter, évaluer).
- Proposer et accompagner la formation des professeurs.
- Développer l'usage du numérique.
- Développer un projet spécifique pour les adultes.

- Développer le décloisonnement pédagogique.
- Accompagner les initiatives pédagogiques.
- S'appuyer sur la polyvalence et les compétences de l'équipe pédagogique.
- Travailler en mode « équipe » ou « groupe de travail ».
- Partager les expériences avec les élèves.
- Développer les pédagogies actives (pédagogie de groupe, auto-évaluation, pédagogie de projet, cours global, liens avec d'autres formes artistiques...).
- Bien communiquer avec l'équipe sur les différentes orientations et projets divers.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

- **Octobre 2016** : Nomination d'un référent « cohérence et dynamisme de l'enseignement musical spécialisé » qui organisera le travail sous la responsabilité directe du Directeur de Musique en M&G et en lien étroit avec les membres du Conseil de Direction sur lesquels il s'appuiera.

- **2016/2017** : Travail avec les équipes portant sur :

- La validation des valeurs de l'enseignement artistique spécialisé de Musique en M&G
- L'harmonisation des objectifs des différents parcours, dont la formation complète (fin de 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} cycles à l'appui du SNOP 2008)
- L'harmonisation des modalités d'évaluation à l'appui du SNOP 2008
- L'estimation des besoins de formation et d'échanges au sein des équipes pour la mise en œuvre des orientations pédagogiques
- L'identification des formations orchestrales de rayonnement intercommunal
- Rapport du référent présenté au Conseil de Direction et Comité de Pilotage de Musique en M&G en fin d'année

- **De 2017/2018 à 2020/2021** : Travail avec les équipes portant sur :

- Formations/échanges dans le cadre des rencontres professionnelles pour les enseignants et directeurs de sites
- Suivi et accompagnement de la mise en place des objectifs de fin de 1er, 2ème et 3ème cycles et modalités d'évaluation (réunions, rencontres, formations, etc.) par le référent, les directeurs de site et coordinateurs pédagogiques
- Diffusion et rencontres pédagogiques des formations orchestrales de rayonnement intercommunal
- Mise en œuvre de préconisations sur la diversité instrumentale et esthétique
- Rapport du référent présenté au Conseil de Direction et Comité de Pilotage de Musique en M&G en fin d'année

Spécificités par année :

2017 / 2018 : Généralisation des « Parcours Personnalisés sur Contrat » à l'issue du 1er cycle.

2018 / 2019 : Engagement de la réflexion partagée sur le cycle d'éveil.

2019 / 2020 : Mise en place des expérimentations concernant le cycle d'éveil puis bilan

Rythmes des rencontres :

- Réunions pédagogiques des directeurs (tous les 15 jours).
- Réunions par groupe de travail (tous les mois) avec l'équipe enseignante.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Eventuellement, l'appui d'experts extérieurs.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Sur le temps d'emploi des professionnels impliqués (inclus dans leurs missions).

Logistiques (moyens techniques) :

- Salle de réunion.

- Vidéoprojecteur.

Communication :

- Plateforme de communication interne de Musique en M&G.

Partenaires du projet :

- Les sites d'enseignements
- Les associations
- L'Education Nationale
- Les partenaires « Petite Enfance »
- Les structures handicaps
- Les lieux de diffusion

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Cohérence de l'enseignement spécialisé.
- Plus grande lisibilité des parcours.
- Dynamisme pédagogique.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Niveau de partage des valeurs pédagogiques
- Appropriation par les équipes pédagogiques des objectifs de fin de cycle élaborés avec elles
- Mise en place de modalités communes et d'outils communs d'évaluation
- Mise en place des actions dans le domaine de la diversité instrumentale et esthétique
- Mise en place des expérimentations concernant le cycle d'éveil et généralisation

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Réunions de réflexion et de concertation pédagogique
- Bilan des actions
- Rapport d'activité de fin d'année du référent

ORIENTATION 3

Soutenir et accompagner les pratiques amateurs

Fiche Action 3.1 : Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques

Origines / Contexte de l'action :

Développer les partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques dans le but de soutenir et d'accompagner les pratiques amateurs.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques, musicale en particulier :

- Croiser la musique avec les autres disciplines artistiques (littérature, danse, art dramatique, arts plastiques, création vidéo, etc.) dans l'objectif d'élargir l'horizon culturel des élèves et de mêler différents publics.
- Echanger avec les responsables associatifs pour réfléchir à des parcours et des formules permettant aux publics de se rencontrer et développer des formations complémentaires.
- Cibler les partenaires du territoire qui pourraient se révéler prescripteurs de nouveaux publics et travailler avec eux sur des formules adaptées.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Avoir une meilleure connaissance du tissu associatif et des pratiques artistiques du territoire.

Construire des passerelles avec les élèves du conservatoire.

Travailler sur l'information auprès des associations de pratiques artistiques.

1 – 2016/2017 : Constituer un répertoire des associations de pratiques artistiques du territoire

- Identifier les associations et les interlocuteurs
- Recueillir les éléments sur les publics concernés
- Faire un état des partenariats existants
- Définir les différents degrés de partenariats possibles et les modalités qui en découlent : prêt de matériel, de salle, projet commun, convention, etc.

2 – 2017/2018 : Construire des passerelles avec les élèves du conservatoire

- Cibler les associations
- Analyser leur pratique
- Connaître leurs modalités de fonctionnement
- Identifier les élèves potentiellement concernés
- Construire l'accueil des élèves au sein de ces associations
- Accompagner et organiser un suivi des élèves (selon les contextes mettre en place des procédures d'adaptation pour ces élèves)
- Construire des outils pour prendre en compte dans le cursus du conservatoire la pratique collective suivie au sein de l'association
- Intégrer cette expérience dans le cursus et l'évaluation de l'élève
- Organiser le lien avec les enseignants en charge des élèves concernés
- Co-construire les projets artistiques en intégrant les enjeux de l'association concernée et les enjeux artistiques et pédagogiques de Musique en Marne et Gondoire

3 – 2017/2018 : Travailler sur l'information en direction des associations

- Concevoir des outils de communication : formulaire contact associations, fiche de renseignements à compléter sur le site internet
- Communiquer sur l'offre culturelle générale de Marne et Gondoire
- Communiquer de façon ciblée sur certains événements, en fonction de la nature de l'association

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) : Néant.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Mission transversale d'un directeur
- Temps de concertation pour les enseignants concernés
- Temps d'un médiateur pour co-construire les partenariats avec les associations
- Temps pour un chargé de communication

Logistiques (moyens techniques) : Néant.

Communication :

- Elaboration de supports et création d'un espace sur le site Internet destinés aux associations.

Partenaires du projet :

- Les associations locales de pratiques artistiques.
- Les partenaires, relais et intermédiaires locaux permettant la mise en relation entre les associations et Musique en Marne et Gondoire (Villes en particuliers).

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Ouverture culturelle des usagers de Musique en M&G
- Elargissement des publics
- Améliorer l'identification de Musique en Marne et Gondoire en tant que ressource pour les pratiques artistiques au sens large

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Quantité et qualité des projets de Musique en M&G ou impliquant Musique en M&G croisant d'autres disciplines artistiques
- Mise en place de partenariats ponctuels et/ou pérennes
- Réflexions, mise en place et évaluation de parcours et formules permettant aux publics de se rencontrer et développer des formations complémentaires
- Orientations des partenaires associatifs vers les différentes actions de Musique en M&G

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Evaluer l'action au regard de l'enjeu général de Musique en Marne et Gondoire :
 - Identifier chaque année les publics concernés
 - Identifier si ces publics sont concernés par d'autres actions
- Avoir une évaluation quantitative et qualitative : croiser les données issues de bilans et des entretiens, des témoignages (inventer des outils d'évaluation qualitative).
- Mettre en regard les moyens investis et le résultat de l'action.

Fiche Action 3.2 : Mettre à l'étude la création d'un « Pôle Musiques Actuelles »

Origines / Contexte de l'action :

Les groupes de Musiques Actuelles s'inscrivent souvent en marge des dispositifs d'apprentissage « institutionnels » pour développer leurs pratiques artistiques et ne se sentent pas toujours concernés par les offres de formation dispensées dans le cadre du Service Public, a fortiori du conservatoire. L'objectif est d'étudier la création d'un « Pôle Musiques Actuelles » permettant aux amateurs intéressés, donc y compris aux élèves du conservatoire, de bénéficier de ressources et d'accompagnement dans leurs pratiques.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Mettre à l'étude la création d'un « Pôle Musiques Actuelles » combinant différentes fonctions susceptibles d'attirer un public amateur non inscrit au conservatoire et qui, à ce jour, n'existent pas (ou peu) sur le territoire de Marne et Gondoire :

- Studio d'enregistrement,
- Studios de répétitions,
- Espace de diffusion adapté animé de façon régulière (Jam Session ouvertes, programmation locale),
- Accompagnement,
- Centre de ressources informations (en partenariat avec Les CuiZines et/ou File 7).

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Le site du conservatoire intercommunal de Lagny-sur-Marne apparaît idéal pour engager cette étude pour les raisons suivantes :

- Centralité par rapport au territoire et bonne desserte en transports
- Maillage existant dans le domaine des Musiques Actuelles
- Configuration des locaux permettant de créer un « Pôle Musiques Actuelles » avec un investissement limité

Un studio d'enregistrement

Idéalement situé au sous-sol du conservatoire, le local de répétition actuel pourrait être un studio d'enregistrement. La petite pièce pourrait accueillir la régie d'enregistrement numérique et la plus grande pièce pourrait devenir le studio de répétition/enregistrement.

L'insonorisation de ces deux pièces a déjà été effectuée (restent deux murs à insonoriser).

Cet espace serait ouvert à tous les élèves, aux groupes locaux, aux services jeunesse...

Des salles de répétition dédiées aux musiques actuelles

Actuellement, la salle « Tailleferre » (lieu de répétition de la fanfare le mardi et le vendredi), pourrait accueillir un studio ou deux studios de répétition. La salle a l'avantage de se trouver à l'extérieur du conservatoire et juste au-dessus du studio d'enregistrement (qui accueille l'association « Tempo » et des ateliers).

La grande salle (50 m²) pourrait être divisée en deux studios de répétitions.

L'entrée est agréable avec un local qui sert actuellement de foyer.

Il y a également un petit local pour le stockage et des toilettes.

Une salle de diffusion

L'auditorium du site de Lagny-sur-Marne (120 m²) serait un lieu intéressant pour une salle de diffusion bien équipée pour les musiques actuelles (Bonne dimension de la salle, accès facile et sécurisé, foyer, espace cafétéria, loges, issues de secours, toilettes handicapées...).

Cette salle est actuellement en partie équipée (scène, sonorisation, loges) et pourrait à moindre coût être utilisée par les groupes locaux, les élèves, les associations, le service jeunesse pour des concerts, des master classes, des cours.

La proximité de la salle avec les studios (salle Tailleferre et studios au sous-sol) permet le lien répétition/diffusion/enregistrement.

Un coordinateur/programmateur

Un poste de coordinateur des musiques actuelles était existant en 2013 mais non remplacé en 2014. Une personne pourrait être recrutée pour la coordination pédagogique des musiques actuelles pour tout le conservatoire et au-delà, en partenariat avec le développement musical. Il pourrait également avoir des missions de programmation pour dynamiser le lieu (diffusion des groupes locaux, intervenants extérieurs, projets élèves, centres de loisirs, lien avec le développement musical et l'évènementiel...).

2017 :

- Janvier – Mars : Engagement d'une étude de faisabilité sur les plans :
 - Technique
 - Financier
 - Humain (volume horaire et qualification d'un coordinateur/programmeur)
- Avril : Présentation des conclusions et des engagements financiers correspondants tant en fonctionnement qu'en investissement pour validation politique et financière.
- Mai/Juin :
 - Marché Public correspondant aux investissements
 - Recrutement du coordinateur « Musiques Actuelles »
- Septembre :
 - Livraison et installation du matériel
 - Communication sur les « ressources » mises en place auprès des musiciens amateurs du territoire et des musiciens du conservatoire

NB : En fonction des moyens engagés, possibilité de mettre en œuvre le projet sur plusieurs années suivant un plan pluriannuel de montée en charge avec équipement de la salle en 2017/2018, puis création du studio d'enregistrement en 2018/2019, puis création du centre de ressources en 2019/2020.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Au stade de l'étude : Intervention d'un acousticien pour évaluer les aménagements à engager et les équipements les plus pertinents.
- Coût de la mise en œuvre du projet à déterminer en fonction des conclusions et différents scénarios issus de l'étude.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Au stade de l'étude :
 - Mission transversale d'un directeur
 - Temps de concertation pour les enseignants concernés
- En cas de mise en œuvre de l'étude : Recrutement d'un coordinateur « Musiques Actuelles » avec une mission élargie à l'échelle de Musique en M&G.

Logistiques (moyens techniques) :

- Au stade de l'étude : Néant.
- En cas de mise en œuvre de l'étude : aménagements de locaux, investissements en matériel, etc. à affiner en fonction du rendu de l'étude.

Communication :

- Au stade de l'étude : Communication des conclusions aux instances décisionnelles de Musique en M&G.
- En cas de mise en œuvre de l'étude : Communication à engager auprès des musiciens amateurs du territoire et des élèves du conservatoire pour engager le bouche à oreilles.

Partenaires du projet :

- Les associations locales de pratiques artistiques.
- Prestataires et fournisseurs spécialisés dans le domaine des Musiques Actuelles.
- Les CuiZines et/ou File 7

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

Au stade de l'étude : Evaluer la pertinence de la création d'un « Pôle Musiques Actuelles » au sein de Musique en Marne et Gondoire dans le cadre de moyens encadrés.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés de l'action) :

Au stade de l'étude : rendu de l'étude dans les temps.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

Au stade de l'étude : Qualité de l'étude.

Fiche Action 3.3 : Identification d'un « Centre de Ressources » pour les pratiques amateurs

Origines / Contexte de l'action : Soutien et accompagnement des pratiques musicales amateurs.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Permettre aux musiciens du territoire (amateurs élèves du conservatoire ou amateurs non inscrits) de trouver des ressources et un soutien correspondant à la diversité de leurs besoins et de leurs projets.
Favoriser la mise en relation entre les musiciens du territoire.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

1 – 2017/2018 : Inventorier les ressources de Musique en M&G susceptibles d'être mises au service des pratiques amateurs : moyens matériels, locaux, fonds partographique et documentaire, conseils artistiques, possibilités de mettre à disposition les productions artistiques locales auprès du public des médiathèques du territoire, etc.

2 – 2017/2018 : Définir les modalités de mise à disposition de ces ressources : conditions, adhésions, conventions, etc.

3 – 2018/2019 : Communiquer et orienter les partenaires et le public :

- Création d'une page internet (par exemple « le coin des musiciens ») avec renvois vers (ou création de) sous-pages appropriées :

« Vous êtes musiciens de Marne et Gondoire, vous recherchez une formation / des ateliers ponctuels / des projets insolites / des lieux de répétitions / des contacts pour monter votre groupe / un instrument de musique / vous souhaitez nous rencontrer pour bénéficier de conseils... »

- Alimentation des rubriques par différents contributeurs

- Création d'une fiche « parlez-nous de vous » permettant de présenter les projets artistiques des musiciens amateurs

- Identification des créneaux possibles pour des mises à dispositions de salles de répétitions

- Mise en place de conventions pour le prêt de matériel et la mise à disposition de locaux

- Désignation d'un ou plusieurs référents pour centraliser les demandes et réorienter vers les interlocuteurs appropriés, gérer les réservations de locaux et les prêts de matériel... et veiller à la mise à jour du site internet en lien avec les différents contributeurs.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) : Néant.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Le(les) référents du « Centre de Ressources » : Enveloppe d'heures à préciser pour recueillir les demandes, orienter vers les interlocuteurs appropriés, gérer le suivi des réservations de salles, le prêt de matériel, assurer la mise à jour du site, etc.

- Chargé de communication pour la création de la page internet et de divers documents de communication

Logistiques (moyens techniques) :

- Mutualisation et partage des moyens techniques de Musique en Marne et Gondoire.

Communication :

- Création des supports dédiés.

Partenaires du projet :

- Les amateurs du territoire

- Les relais d'échange et de communication locaux

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Faciliter la mise en relation des musiciens du territoire
- Permettre aux musiciens du territoire d'identifier les différentes ressources proposées par Musique en Marne et Gondoire
- Améliorer l'identification des groupes locaux amateurs

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Quantifier le nombre de demandes
- Quantifier les liens établis entre le conservatoire et l'extérieur (répétitions de groupes/musiciens extérieurs dans les locaux du conservatoire, projets communs élèves conservatoire et musiciens extérieurs...)

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Documents de synthèse
- Enquête auprès des usagers

Fiche Action 3.4 : Développer les passerelles entre l'enseignement spécialisé et l'engagement des apprenants dans une pratique amateur continuée

Origines / Contexte de l'action :

Avant la mise en réseau des écoles de musique, l'école de musique de Collégien a favorisé la pratique collective (orchestre d'harmonie, big band, combo jazz, musique de chambre, orchestre à cordes, accompagnement de chorale, etc.).

Elle a toujours accueilli des musiciens amateurs de Marne et Gondoire et en dehors.

Ces différentes pratiques ont permis l'intégration des grands élèves (2^{ème} cycle).

Depuis septembre 2011, différents ensembles regroupant des musiciens amateurs se sont développés sous le nom de « TUTTI QUANTI ».

Les répétitions à ce jour ont eu lieu à Collégien.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Dans le contexte de Musique en Marne et Gondoire, les élèves de 2^{ème} cycle minimum, et les musiciens amateurs peuvent continuer la pratique collective en vue de se produire dans Marne et Gondoire et aussi en dehors.

Afin de continuer leur formation, les répertoires (classique, jazz, variété, commémorations officielles, créations avec des compositeurs, enregistrement des œuvres) sont travaillés pour la diffusion musicale sur des projets des différentes communes de Marne et Gondoire et en dehors.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

TUTTI QUANTI itinérant doit se déplacer sur les différents sites de Musique en Marne et Gondoire (Lagny-sur-Marne, Collégien, Thorigny, etc.) pour rendre accessible par la proximité toutes ces différentes pratiques.

Les étapes de réalisation : Chaque site d'enseignement qui accueille TUTTI QUANTI itinérant, doit guider les élèves potentiels (2^{ème} cycle minimum), adultes, adolescents.

Le professeur d'instrument, avec le directeur doivent conseiller, encourager, inciter les élèves, servir de lien avec TUTTI QUANTI itinérant.

Sur chaque site TUTTI QUANTI itinérant constitue un ensemble autonome.

Sur certains projets ponctuels (thèmes, invités professionnels, etc.), TUTTI QUANTI itinérant, peut être amené à regrouper les musiciens des différents sites.

A la phase finale de chaque projet, possibilité de faire appel à des musiciens professionnels pour compléter le projet.

Ce dispositif permet aux professeurs, s'ils le souhaitent de participer avec leurs élèves

Leur rôle pédagogique serait concret. Les musiciens amateurs ont besoin d'aides ponctuelles.

L'idéal serait de proposer 2 plages horaires différentes et favoriser les passerelles à certains moments de l'année.

Exemple :

1^{er} module : 18h30 / 20h30

2^{ème} module : 20h30 / 22h30

Passerelles : 1er et 2ème module : 20h / 21h : le 1er module reste jusqu'à 21h et le 2ème module vient à 20h.

- On se doit de chercher toutes les possibilités, proposer des journées de travail pendant les vacances scolaires (stages)

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises)

- Renforts professionnels pris en charge par les partenaires (communes notamment) qui sont à l'initiative des demandes de « prestations musicales ».

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

Sur chaque site d'enseignement TUTTI QUANTI itinérant propose des séances de travail de 2h par module.

Logistiques (moyens techniques) :

- Une salle d'orchestre assez grande.
- Matériel sur place : batterie, ampli basse, ampli guitare, piano, ou piano électrique, sono (micro chant), vibraphone, timbales, petites percussions, congas, bongo, etc.
- Un espace de stockage des partitions et du matériel d'orchestre TUTTI QUANTI.

Communication :

- Interne : chaque site d'enseignement doit connaître ce dispositif
- Externe : plaquette simple de diffusion

Partenaires du projet :

Sites d'enseignement de Musique en Marne et Gondoire, communes de Marne et Gondoire (affaires culturelles, vie locale, associations anciens combattants, partenaires extérieurs, etc.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Profiter de toutes les opportunités pour accompagner les évènements de la Vie Locale en musique et permettre ainsi de toucher tous les publics
- Former des musiciens amateurs au contact de musiciens professionnels

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Ne pas opposer l'oralité et l'écriture

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Rencontrer les professeurs pour travailler sur les répertoires
- Valider toutes ces pratiques dans le cursus de l'élève

Fiche Action 3.5 : Améliorer la lisibilité, la complémentarité et la continuité des différents parcours et ateliers proposés dans l'enseignement spécialisé

Origines / Contexte de l'action :

Développer les liens entre les amateurs et l'enseignement artistique spécialisé de la musique en référence à l'article 3 – 3° de l'arrêté du 15 novembre 2006, qui précise que les conservatoires ont « des missions de développement des pratiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté ».

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Apporter une meilleure lisibilité aux différents parcours permettant en cela aux musiciens amateurs (hors élèves du conservatoire) de se sentir davantage concernés par ces offres de service public et d'intégrer le projet Musique en M&G en suivant soit un parcours complet soit en intégrant une formation orchestrale ou un atelier collectif. Etre centre de ressources pour les musiciens amateurs : locaux, parc instrumental ou technique, parthèque, etc.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

2016/2017 :

- Recherche d'une sémantique plus pertinente sur les différents « parcours » et « ateliers ».
- Améliorer les supports de communication sur les offres pédagogiques.
- S'assurer que l'ensemble de l'équipe pédagogique maîtrise bien toutes les offres pédagogiques du projet Musique en M&G.
- Accueillir dans les formations orchestrales et vocales le public amateur.

2017/2018 :

- Présentation de films sur les pratiques amateurs à l'entrée des différents sites.
- Mettre en place un suivi individualisé des musiciens amateurs.
- Ouverture du Conservatoire sur des plages horaires plus importantes.

2016/2021 :

- Meilleure formation des assistant(e)s du point de vue des offres pédagogiques.
- Offrir des lieux d'accueil (studios de répétitions, d'enregistrement, salles de diffusion).

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Achat d'écrans TV.
- Réalisation de films sur les pratiques amateurs.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Nommer un chargé aux études sur chaque site (le nombre d'heures de décharge sera fonction de la taille du site).

Logistiques (moyens techniques) :

- Ecrans placés au niveau de l'accueil.

Autres :

- Mener une réflexion en Conseil de Direction sur la sémantique souhaitée.
- Intégrer les informations sur les pratiques amateurs à l'ordre du jour des CoMix, des réunions de département, des conseils pédagogiques, des réunions plénières.

Communication :

- Films pédagogiques sur les différentes offres (ateliers, orchestres, cours...) de Musique en M&G.
- Brochures pédagogiques.

Partenaires du projet :

- Communes.
- Sociétés réalisatrice de films.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Meilleure fréquentation sur l'ensemble des cours d'instrument, des ateliers, des formations vocales et orchestrales.

Critères d'évaluation de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Statistiques comparatives sur plusieurs années scolaires (type tableau de bord) de la fréquentation des offres de service public en direction des pratiques amateurs.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Documents de synthèse réalisés à partir des statistiques comparatives.

Fiche Action 3.6 : Consolider les missions de « l'évènementiel musical »

Origines / Contexte de l'action :

Tutti Quanti est un concept original propre à Musique en Marne et Gondoire : une formation instrumentale à géométrie variable composée d'au moins 3 musiciens amateurs (Combo Jazz, Big Band, Chorale adultes, Orchestre d'Harmonie, Tutti Quanti et Ensemble Vocal Ados).

Historiquement, ce « modèle » de fonctionnement est lié au site de Collégien mais sa vocation pourrait être élargie afin d'offrir un cadre de pratique différent s'appuyant sur d'autres sites du conservatoire intercommunal.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Confirmer les missions de l'évènementiel musical et étendre le dispositif à d'autres publics.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Année 2016/2017 :

Déployer les activités de « Tutti Quanti » sur différents sites (lieux différents de répétitions) afin :

- D'y associer plus facilement certains élèves du conservatoire qui pourraient ainsi y trouver un cadre de pratique collective orchestrale ;
- De donner à cette activité une fonction de préparation à une pratique amateur continuée pour les élèves qui envisagent d'interrompre leurs études musicales régulières ;
- D'accueillir les amateurs en recherche d'un lieu de pratique régulière.

Année 2017/2018 :

Mieux identifier les points d'entrée et finalités de « l'évènementiel musical » afin de les clarifier :

- 1^{ère} entrée : une pratique amateur qui s'adapte au répertoire et aux niveaux des amateurs constituant l'ensemble (évènementiel à visée pédagogique).
- 2^{nde} entrée : une pratique d'ensemble accompagnant la vie locale du territoire (évènementiel répondant aux « commandes musicales »).

NB : la combinaison de ces deux entrées sera privilégiée.

Redéfinir les missions de « l'évènementiel musical » afin de les rendre plus lisibles :

- Offrir un cadre de pratiques collectives adapté pour les amateurs du territoire ;
- Piloter les actions d'Orchestre à l'Ecole ;
- Contribuer à préparer les élèves du conservatoire à une pratique amateur continuée au-delà de leurs études ;
- Continuer à répondre à des demandes de collectivités, d'associations, d'organismes qui souhaitent bénéficier de prestations musicales à l'occasion d'évènements qu'ils organisent.

Mieux articuler les actions de pratiques collectives « à géométrie variable », les activités d'orchestre et de musiques actuelles des sites du conservatoire, les orchestres à l'école afin de faciliter les passerelles entre chacune d'elles.

En conséquence, **renommer le service ?**

Par exemple : « Tutti Quanti » - accompagnement des pratiques amateurs et évènements du territoire

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Néant (les éventuels renforts amateurs étant pris en charge par les communes demandeuses).

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Mission transversale du directeur de l'évènementiel musical et des OAE.

- Coordination de la mise en place dans le cadre du Conseil de Direction.
- Temps de concertation avec les enseignants des différents sites concernés.

Logistiques (moyens techniques) :

- Des salles adaptées et équipées pour les répétitions dans les différents sites d'accueil.
- Mise à disposition d'un espace de stockage de partitions et, si possible, d'un bureau.

Communication :

- Communication auprès des musiciens amateurs du territoire.

Partenaires du projet :

- Les associations locales de pratiques artistiques.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

Elargissement des publics amateurs intégrant Tutti Quanti.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés de l'action) :

- Déploiement des activités de Tutti Quanti sur différents sites du conservatoire.
- Nombre d'évènements musicaux menés :
 - A l'initiative du collectif
 - A la demande des acteurs du territoire

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

Evaluation quantitative et qualitative de l'activité de Tutti Quanti dans le cadre du rapport d'activité annuel de Musique en M&G.

ORIENTATION 4

Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire

Fiche Action 4.1 : Favoriser une meilleure communication au public

Origines / Contexte de l'action :

Un bilan de la communication de Marne et Gondoire qui fait apparaître des points forts mais aussi des lacunes ; en particulier dans l'agencement des moyens humains qui doivent être mieux structurés autour de la communication pour gagner en efficacité et mieux inscrire Musique en Marne et Gondoire dans l'espace public.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Communiquer plus efficacement sur les actions de « Musique en Marne et Gondoire » auprès d'un public élargi.

Faire mieux connaître et reconnaître le projet « Musique en Marne et Gondoire » dans son territoire.

Utiliser le projet Musique en Marne et Gondoire comme un levier d'identification de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire par ses habitants et les extérieurs.

Participer à la création d'une « identité Marne et Gondoire ».

Description de l'action / les étapes de réalisation :

- Nommer un référent communication au sein de Musique en Marne et Gondoire qui, sous la responsabilité directe de la direction, organise et structure la fonction communication avec les acteurs internes et externes concernés – *Réalisé*

- Elaborer un plan de communication permettant notamment d'étudier l'adéquation entre les moyens employés et l'efficacité des messages délivrés auprès des « cibles », mesurer l'intérêt de l'usage des réseaux sociaux, etc. – *Délai 1^{er} trimestre 2016/2017*

- Créer une newsletter de Musique en Marne et Gondoire (*Réalisé*) et la diffuser largement – *En cours*

- Pour les événements le justifiant, développer des relations partenariales systématiques avec la presse locale et les communes afin de relayer la communication de Musique en Marne et Gondoire – *Délai 1^{er} trimestre 2016/2017*

- Mettre en place différents circuits de diffusion des affiches en fonction des niveaux de rayonnement des événements à promouvoir afin d'investir de façon adaptée l'espace public. - *Délai 1^{er} trimestre 2016/2017*

- Mettre systématiquement en avant l'identité « Marne et Gondoire » par des outils de signalétique sur tous les sites du conservatoire, sur la voirie de l'agglomération - *Délai rentrée 2016/2017*

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

Prévoir une formation « Site Internet » pour le référent et les assistantes (12)

Budget communication voté en conseil communautaire (6237)

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

Parmi le personnel titulaire, 1 référent communication et 1 agent relai par structure (sites (6), développement musical (1) et événementiel musical (1))

Partenaires du projet :

Presse locale / service communication des communes du territoire / commerçants, autres lieux, institutions et centres culturels acceptant nos supports de communication / Graphiste / Imprimeur.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

Susciter chez les habitants de Marne et Gondoire un sentiment d'appropriation et d'identification au territoire.

Elargir et approfondir la connaissance et la reconnaissance de Marne et Gondoire en général et de Musique en Marne et Gondoire en particulier auprès de ses habitants.

Amener vers les propositions artistique de Musique en Marne et Gondoire un public différent, élargi et sans lien direct avec les actions des structures.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Diffusion et évolution positive de l'image de Musique en Marne et Gondoire auprès des habitants.
- Evolution de la connaissance des dispositifs Musique en M&G.
- Evolution des publics touchés par les actions de Musique en Marne et Gondoire (en particulier public éloigné, voire empêché et public qui ne se reconnaissait pas dans l'offre de Musique en M&G).
- Augmentation de la participation « d'auditeurs libres » venant assister à des représentations sans avoir un lien particulier avec le projet mais juste pour le plaisir musical.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Sondage auprès de la population
- Bilan de fréquentation des évènements de Musique en M&G
- Enquêtes publics lors des évènements
- Evolution de la sociologie du Conservatoire Intercommunal

Fiche Action 4.2 : Partenariats avec le Réseau de Lecture Publique

Origines / Contexte de l'action :

Création d'un « Service Commun de la Lecture Publique » géré par Marne et Gondoire depuis le 01/02/16.

Volonté partagée entre les directions du Réseau de Lecture Publique et de Musique en Marne et Gondoire, de travailler en commun sous l'égide de la direction de la Culture de Marne et Gondoire.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Croiser les publics des médiathèques et de Musique en Marne et Gondoire pour proposer aux habitants du territoire des Services Publics culturels complémentaires renvoyant une image cohérente et unifiée des actions culturelles du territoire.

Développer de nouvelles actions en lien avec les partenaires du territoire.

A cet effet, se doter d'outils et de conseils en s'appuyant sur d'autres ressources et compétences professionnelles.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Désigner des référents de partenariat au sein de Musique en Marne et Gondoire (développement musical ou conservatoire) et du Réseau de Lecture Publique de Marne et Gondoire afin de monter des projets de partenariat et de croisement des publics avec les équipes (événements musicaux en médiathèques, mise en valeur de collection en rapport avec les enseignements, etc.).

Dès octobre 2016 :

1) Créer les conditions permettant de faire se croiser les publics du Réseau de Lecture Publique et les usagers de Musique en Marne et Gondoire :

- Mettre en place un comité de réflexion interdisciplinaire en charge de :

- Inventer et proposer des actions à mener conjointement ou de façon complémentaire.
- Organiser un circuit de diffusion et d'information commun.
- Faire le bilan des actions de façon concertée.

2) Mener des actions culturelles complémentaires qui prennent en compte de façon croisée la programmation et les thématiques de la saison des bibliothèques du territoire et du conservatoire, notamment pour :

- Donner l'opportunité aux musiciens d'investir les bibliothèques.
- Accueillir dans les sites du conservatoire des moments dédiés à la lecture sous toutes ses formes.
- Faire le relais des initiatives amateurs.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

Pas de budget supplémentaire : utilisation des lignes de crédit existantes liées aux actions culturelles de Musique en Marne et Gondoire et du Réseau de Lecture Publique.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Un référent (encadrant en charge d'une mission transversale) faisant le lien avec le Réseau de Lecture Publique et qui aura en charge de piloter une commission réunissant l'ensemble des porteurs de projets susceptibles de faire l'objet d'un partenariat : Forfait de 12h pour 3 réunions / an.
- Pour les projets retenus un référent projet en charge de l'encadrement des participants.
- Le versement des heures supplémentaires pour les spectacles pédagogiques et interventions d'enseignants en dehors du cadre de leurs classes.

Logistiques (moyens techniques) :

- Mobilisation et déplacement du parc instrumental ou de sonorisation de Musique en Marne et Gondoire.

Communication :

- Site de la CAMG (tant Musique que réseau de Lecture Publique), publication croisant l'information, affichage papier et panneaux lumineux des villes concernées.

Partenaires du projet :

- Bibliothèques et médiathèques du territoire.
- Associations à vocation culturelle.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Faire se croiser les publics du Réseau de Lecture Publique et les usagers de Musique en Marne et Gondoire.
- Sensibiliser de nouveaux publics en facilitant l'accès de la population aux lieux de diffusions inhabituels, (bibliothèques, médiathèques, sites d'enseignement du conservatoire ou autre).

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Le retour des usagers.
- Le retour des équipes actives.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Taux de fréquentation des actions communes.
- Sondages du public lors des actions menées.
- Rédiger un bilan des actions initiées et confirmer / corriger / le type d'actions à favoriser.

Fiche Action 4.3 : Partenariats des sites d'enseignement avec les communes

Origines / Contexte de l'action :

Les sites du conservatoire sont en prise directe avec la vie locale de leur commune d'implantation. Depuis le transfert de la compétence enseignement spécialisé de la musique à la CAMG, la vocation de rayonnement territorial des sites d'enseignement s'est accrue pour dépasser les limites des communes qui en finançaient le fonctionnement.

Cette mutation constitue une opportunité et un défi pour les sites d'enseignement de rayonner sur un territoire élargi et d'aller à la rencontre d'un nouveau public en proposant des diffusions et formules pédagogiques s'adaptant aux différents contextes et demandes des communes volontaires.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

En fonction des volontés politiques communales mener des partenariats à destination des publics les plus éloignés de Musique en Marne et Gondoire.

Conservé avec les communes du territoire les liens préexistants.

Développer les partenariats en s'appuyant sur la dynamique de la communauté d'agglomération afin d'étendre le rayonnement aux 18 communes qui constituent la CAMG.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

2016/2017 :

En partenariat avec le service Culture de la CAMG, clôturer le recensement des projets culturels et espaces de diffusion (salles de spectacles et salles polyvalentes) des communes du territoire.

Dans le cadre du CATM (Comité Artistique Territorial Musique) réunissant les responsables de la culture du territoire, échanger sur les potentialités de convergences de projets artistiques musicaux.

2016/2017 et chaque année :

Rencontrer les communes intéressées pour échanger sur leurs attentes et les espaces mobilisables dans le domaine de la diffusion musicale amateur pour la programmation de l'année suivante.

Proposer des projets artistiques adaptés visant à toucher un public le plus large possible :

- Publics spécifiques visés par les politiques communales (publics éloignés en particulier).
- Participation musicale aux événements qui ponctuent la vie civique des communes (cérémonies commémoratives, vœux, manifestations communales...).
- Programmation de diffusions artistiques dans le cadre des restitutions pédagogiques des œuvres étudiées par les élèves (solistes, musique de chambre, formations orchestrales et chorales).
- Projets transversaux : musique/danse/théâtre/arts plastiques.

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Néant : Actions intégrées dans les budgets des actions culturelles des sites du conservatoire.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Néant : Actions intégrées dans les actions du conservatoire.

Logistiques (moyens techniques) :

- Déplacement de parcs instrumentaux à l'appui des moyens disponibles de Musique en M&G.

Autres :

- Mise à disposition par les communes d'espaces de diffusion « en ordre de marche ».

Communication :

- Affiches, flyers, invitations, site Internet, photographie
- Communication également après l'action :
 - Pour valoriser ce qui a été fait,

- Pour inciter le public qui ne serait pas venu à être présent aux prochaines actions,
- Pour archivage.

Partenaires du projet :

- Toutes les communes volontaires du territoire disposant d'espaces adaptés.
- Associations du territoire.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Rayonnement de Musique en M&G sur l'ensemble du territoire.
- Satisfaction des publics de par la présentation de concerts de qualité.
- Gain pédagogique au regard des élèves qui se produisent.
- Réaffirmer le sens de l'enseignement artistique dispensé par les professeurs de Musique en M&G.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Fréquentation (nombre de spectateurs).
- Retours de satisfaction : oral ou écrit (CoPil, livre d'or, mail...).

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Bilan synthétique réalisé par le référent de l'action.
- Bilan réalisé lors d'une réunion réunissant l'ensemble des acteurs concernés.

Fiche Action 4.4 : Partenariat avec des entreprises citoyennes du territoire ou des particuliers

Origines / Contexte de l'action :

Avec la chute des dotations de l'Etat, le mécénat, sans être une solution alternative à ces baisses, est un moyen pour des « entreprises citoyennes » de soutenir la culture grâce aux ressources financières qu'elles apportent, mais aussi par l'engagement de ces mécènes prêts à s'investir eux-mêmes sur le territoire et à partager leur action avec leurs salariés, collaborateurs, clients... ce qui leur offre en retour une visibilité positive et des déductions fiscales.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Impliquer des relais d'opinion dans le projet Musique en Marne et Gondoire et diversifier les soutiens financiers en échange d'un retour sur image.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Cette action s'inscrit dans un cadre d'une approche globale du « mécénat culturel » de territoire et doit s'inscrire dans un partenariat étroit avec le Parc Culturel de Rentilly.

- Septembre 2016 : Vérifier l'éligibilité de la CAMG au mécénat :

- Déclaration d'Appel à la Générosité Publique à la préfecture
- Demande de rescrit fiscal à la direction des finances publiques du département permettant de délivrer des reçus fiscaux aux donateurs

- Octobre – décembre 2016 :

- Sélectionner les projets de Musique en M&G susceptibles d'intéresser des mécènes de par leurs valeurs et caractéristiques : DEMOS, Festival « Les Ritournelles », les Orchestres A l'Ecole...

- Estimer la plus-value pour les entreprises pour susciter l'envie de partenariat : fiscale bien évidemment mais aussi et surtout des invitations aux répétitions générales, des places de concert, des présentations avant-concert, un dîner avec les musiciens, la valorisation de l'image de l'entreprise (intégration du logo sur nos outils de communication : guide, programmes, dossiers de presse, affiches, site internet, newsletters), l'implication des salariés, la rediffusion en image des actions filmées à des moments précis (cinéma en plein air ...), des propositions de concerts s'ils disposent de locaux adaptés, des rencontres avec les artistes enseignants (conférence sur la présentation en public, la gestion du stress)...

- Créer un « guide du mécénat de Musique en M&G » maqueté pour communiquer auprès des entreprises contenant :

- Un tableau récapitulatif des avantages fiscaux
- Les contreparties en termes de partenariat de visibilité
- Un descriptif des différents projets auxquels les entreprises seraient susceptibles de s'associer (budgets : artistique, logistique, administratif et communication)

- Créer des argumentaires-types en fonction des entreprises ciblées

- Faire valider l'ensemble par les élus et collègues du Développement économique

- Identifier avec les partenaires internes et externes des entreprises susceptibles d'être mobilisées (en partenariat avec les collègues du Développement économique, de l'Office de Tourisme, des Marchés Publics, des collègues du Conservatoire, etc.).

- Créer une cellule mécénat de proximité et un « club » de donateurs (préparer une convention de mécénat).

- Créer une rubrique « Partenaires » sur le site de Musique en M&G, en se limitant au nom et logo des entreprises (pas de lien vers un site marchand mais uniquement institutionnel) et prévoir des communiqués de presse sur les partenariats.

Juin 2017 : Evaluer les actions soutenues et transmettre régulièrement des comptes rendus, données chiffrées, mesures d'impact quantitatives et/ou qualitatives des projets soutenus (ex : évolution des résultats scolaires des classes OAE...).

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Maquettage du dossier de présentation aux entreprises (500 €).

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- 1 référent disposant d'un crédit-temps nécessaire :
 - 35h00 de préparation
 - Volume de démarchage à définir en fonction de la réactivité des entreprises

Logistiques (moyens techniques) :

- Véhicule pour les déplacements sur le territoire

Autres :

- Téléphone portable
- Ordinateur portable

Communication :

- Tous les outils de communication mis en place par Marne et Gondoire

Partenaires du projet :

- Les entreprises implantées sur le territoire de Marne et Gondoire et tous les partenaires susceptibles « d'ouvrir les portes » de ces entreprises.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Financements privés permettant soit de pérenniser des projets en cours, soit d'engager de nouvelles actions
- Véhiculer une image positive d'entreprises citoyennes du territoire
- Communiquer sur Musique en Marne et Gondoire

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Nombre de rdv avec des entreprises
- Nombre de soutiens apportés
- Volumes des soutiens apportés
- Relais d'information par les entreprises des actions de Musique en M&G
- Implication des entreprises dans le projet de Musique en M&G

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Compte-rendu d'activité

Fiche Action 4.5 : Un outil d'identification au-delà du territoire

Origines / Contexte de l'action :

Musique en Marne et Gondoire constitue, par son mode d'organisation multifonctionnelle, par l'importance du public qu'il touche, par l'originalité d'un certain nombre de ses actions et de ses dispositifs, un exemple particulier de structure publique en matière de développement de la musique.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Par l'échange entre le projet Musique en Marne et Gondoire et d'autres modèles de développement artistique, développer l'ouverture et l'innovation dans le rapport entre l'art et un territoire au service du développement local.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

- Renforcement et développement de partenariats institutionnels, artistiques et pédagogiques dans le département de Seine-et-Marne dans le but de consolider sa reconnaissance et développer des projets d'actions concrètes.
- Pour faire connaître son projet et pour en retirer des réflexions pour sa propre évolution, participation de Musique en Marne et Gondoire aux échanges et recherches menés au plan national :
 - Associations culturelles nationales.
 - Associations de conservatoires.
 - Colloques.
 - Rencontres.

Moyens de l'action :

Financiers :

- Prise en charge des frais d'inscription et de déplacements liés aux colloques, séminaires, etc.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Représentations et rencontres à prévoir par le Directeur de Musique en Marne et Gondoire ou par délégation d'un des membres du Conseil de Direction.

Logistiques : Néant

Autres : Néant

Communication : Néant

Partenaires du projet :

Dès l'année 2016/2017 :

Prise de contact avec différents organismes et structures menant, sur le plan national, des réflexions ou proposant des travaux dans les domaines de la compétence de Musique en Marne et Gondoire :

- Conservatoire de France.
- Etablissements ayant mis en place des projets particuliers (CRR Nantes, CRR Rouen, CRD Evry...).

Sur le plan départemental :

- Conseil Départemental de Seine et Marne.
- Les conservatoires en proximité.
- La Ferme du Buisson.

Dans le domaine des musiques actuelles :

- Réseau musiques actuelles en Seine-et-Marne « Pince-oreilles ».
- File 7, Scène de Musiques Actuelles du Val d'Europe.
- Les CuiZines, Scène de Musiques Actuelles de Chelles.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Connaissance et reconnaissance du projet Musique en Marne et Gondoire au-delà du territoire.
- Intégration dans le projet Musique en Marne et Gondoire des réflexions glanées au contact d'autres structures, d'autres expériences dans le rapport entre l'art et un territoire.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Nombre de rencontres menées avec les partenaires
- Suivi et conclusion des rencontres
- Nombre de participations à des instances de réflexion dans les domaines d'intervention de Musique en M&G

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Compte-rendu et synthèse des rencontres
- Evolutions du projet Musique en M&G constatées découlant des réflexions partagées avec les partenaires

ORIENTATION 5

Inscrire le projet dans une dynamique de recherche et d'innovation

Fiche Action 5.1 : Innovation dans la conception du Service Public Culturel

Origines / Contexte de l'action :

Le Service Public culturel, notamment de par le champ d'action qui est le sien et la formation très spécialisée de ses professionnels, a souvent des difficultés à aborder ses missions dans des démarches transversales aux autres champs disciplinaires, notamment celui des sciences humaines qui lui permettrait d'élargir son point de vue, de questionner, voire de contester, son approche territoriale.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

Adopter dans le projet de Musique en Marne et Gondoire une approche territoriale complémentaire permettant de questionner de façon régulière l'approche même des publics du territoire ; la finalité est l'efficacité de l'action publique au regard de besoins socio-culturels dont les professionnels de la culture n'ont pas toujours conscience.

Il s'agit donc de diversifier les regards portés sur le territoire de Marne et Gondoire mais, surtout, de ses habitants en invitant régulièrement à la réflexion des géographes, démographes, sociologues... à étudier la relation du territoire au Service Public Musique en Marne et Gondoire, et, du même coup, permettre d'orienter de façon innovante et efficace l'action de l'établissement.

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Nouer un partenariat régulier avec une Université, dans les domaines des sciences humaines en particulier (ethnologie, sociologie, psychologie, sciences de l'éducation, etc.).

Rétro planning :

- 2^{ème} trimestre 2017/2018 : Prise de contact avec l'Université Paris-Descartes de Marne-la-Vallée pour étudier les modalités d'un partenariat permettant de faire du territoire de Marne et Gondoire un sujet d'étude universitaire dans les domaines des sciences humaines dans une recherche de plus-value pour le projet Musique en Marne et Gondoire dans sa relation au territoire.
- 2018/2019 : Détermination du (des) sujet(s) de recherche(s) et d'étude(s).
- 2019/2020 : Conventionnement et mise en œuvre du partenariat entre la CAMG et l'Université.
- Décembre 2020 : Rendu des conclusions des étudiants permettant d'alimenter le prochain Projet d'Etablissement de Musique en Marne et Gondoire (2021/2022 à 2025/2026)

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- A étudier en fonction des conditions posées par l'Université.
- Indemnisation des étudiants si ceux-ci sont accueillis en stage de plus de 2 mois sur le territoire.

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

- Directeur de travaux universitaires.
- Etudiants.
- Un agent de Musique en Marne et Gondoire ayant une bonne connaissance du territoire et des réseaux désigné pour le suivi.

Logistiques (moyens techniques) :

- Véhicule pour les déplacements sur le territoire.

Autres :

- Conventionnement entre la CAMG et l'Université.

Partenaires du projet :

- Une Université (Paris-Descartes de Marne-la-Vallée en priorité ou toute autre intéressée par l'approche territoire de Musique en Marne et Gondoire).

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Mieux comprendre les enjeux sociaux du territoire et les réseaux afin de renforcer l'efficience du Service Public « Musique en Marne et Gondoire ».
- Par un renouvellement de la conception même du Service Public, engager des actions innovantes ou repenser les actions existantes afin de toucher un public différent.
- Développer les savoirs, les savoirs faire et le faire-savoir au sein de l'équipe de Musique en Marne et Gondoire.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Nombre d'actions repensées suite à ce travail partenarial.
- Nombre d'actions nouvelles engagées.
- Public nouveau touché après révision des actions ou engagement d'actions nouvelles (quantités et types de publics).
- Evolution au sein de l'équipe du niveau d'expertise dans la connaissance du territoire : acteurs, enjeux, organisation et fonctionnement.
- Conditions du partenariat avec l'Université.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Réunions
- Documents de synthèse
- Présentations publiques

Fiche Action 5.2 : Le laboratoire pédagogique

Origines / Contexte de l'action :

Aujourd'hui, la société, les usages d'information, les modes d'apprentissage et de transmission continuent d'évoluer à grande vitesse ; en particulier par les apports du numérique qui, au-delà de la multiplication des supports, permettent un accès à une large palette d'esthétiques, de niveau de pratiques et même de méthodes pédagogiques.

Dimension d'innovation pédagogique de Musique en Marne et Gondoire.

Objectifs spécifiques / Finalité de l'action :

L'enseignement, de surcroît tourné vers une jeune génération particulièrement poreuse aux évolutions sociétales, doit se montrer à l'écoute afin de s'adapter et continuer à apporter une formation ambitieuse sur le fond et actuelle dans ses modalités.

Afin de questionner la pédagogie au regard des évolutions des publics, il s'agit de créer une « cellule d'innovation pédagogique » dont l'objectif est de proposer des solutions pédagogiques innovantes dans un cadre respectueux des enjeux pour les élèves, le « laboratoire pédagogique ».

Description de l'action / les étapes de réalisation :

Les domaines de recherche et d'innovation (à affiner / confirmer par les membres de la cellule) :

- L'élargissement des publics par :
 - Le développement de pédagogies innovantes : pédagogies différenciées, pédagogies actives, cours global, plateforme, modules, apprentissage collectif instrumental, etc.
 - Des propositions de nouvelles disciplines et esthétiques intéressant un autre public et complétant l'offre existante (par exemples : cornemuse, luth, orgue, oud, kora, musiques du Maghreb, d'Inde, du Portugal, etc).
- Le croisement des disciplines artistiques (musique et danse, musique et art dramatique, musique et littérature, musique et arts plastiques, musique et arts visuels, etc.).
- L'accès et les pratiques culturelles en famille.
- L'éveil des tout-petits par la musique.
- Création d'une « école du spectateur » faisant le lien avec certains enseignements (formation musicale générale par exemple) et les programmes de diffusion de Musique en Marne et Gondoire (conservatoire, développement musical et événementiel musical).
- Enrichir les pratiques artistiques et pédagogiques par la connaissance et la maîtrise de nouveaux modes de transmission, en particulier :
 - S'appuyer sur la participation d'artistes invités (en résidence et/ou en masters classes) dans le cadre d'une démarche volontariste correspondant à des objectifs pédagogiques et artistiques concertés (programme annuel ou pluriannuel élaboré en concertation) ;
 - Développer des projets associant plusieurs sites, plusieurs équipes « disciplinaires » et articulés avec le développement musical (à la fois dans ses missions de diffusion, d'interventions en milieu scolaire ou d'action en direction des publics « éloignés » de la culture).

Le cadre des expérimentations

Les expérimentations doivent :

- Reposer un besoin d'amélioration partagé par plusieurs types d'acteurs (enseignants, directeurs, élèves, parents, etc.) au bénéfice individuel et/ou collectif des élèves.
- Être menées en nombre limité chaque année (2 à 3 à l'échelle de Musique en Marne et Gondoire ?).
- Être validées par le Conseil de Direction de Musique en M&G avant d'être engagées.
- Être menées par des familles, élèves et personnels volontaires et pleinement informés (vers l'élaboration d'une « Charte de l'expérimentation pédagogique » ?).
- Être menées à une échelle adaptée.
- Être menées par des enseignants volontaires bénéficiant d'une formation et d'un suivi par le chef de projet.
- Être encadrées par un Comité de Suivi réunissant les principaux acteurs concernés qui doit se réunir assez régulièrement pour pouvoir réaliser des points d'étape et réorienter si besoin l'expérimentation.
- Faire l'objet d'une évaluation rigoureuse impliquant une pluralité d'acteurs (enseignants volontaires, directeurs, parents d'élèves, élèves, tiers reconnus pour leur expertise, etc.).

Les expérimentations ne doivent pas :

- Etre menées à l'insu des bénéficiaires.
- Aboutir à compromettre les chances d'évolution et de réussite des élèves.

Les résultats des expérimentations pédagogiques peuvent aboutir à une prolongation de l'expérience, avec une éventuelle réorientation, l'arrêt si les résultats attendus ne sont pas probants ou la généralisation.

Dans le cadre d'une généralisation, celle-ci ne peut avoir lieu qu'à partir du moment où les équipes y ont été formées et font l'objet d'un suivi continu.

Rétro planning :

2016/2017

- 1^{er} trimestre : Le Conseil de Direction détermine :

Les axes et priorités de travail sur 2 ans ainsi que de la composition du « Laboratoire Pédagogique » (profils, nombre de membres, etc.) et estime les volumes horaires nécessaires.

- 2^{ème} trimestre : Après une validation de la phase précédente par l'administration de la CAMG, appel à candidatures et examen des candidatures.

- 3^{ème} trimestre : Installation du « Laboratoire Pédagogique » et planification des modalités de travail.

2017/2018 à 2018/2019

Engagement des premières expérimentations.

Juin 2019

Rapport d'activité du « Laboratoire Pédagogique » présenté devant le Conseil de Direction puis le Comité de Pilotage pour reconduction (partielle, totale) ou non du dispositif jusqu'à la fin du Projet d'Etablissement (années 2019/2020 et 2020/2021).

Moyens de l'action :

Financiers (coût toutes charges comprises) :

- Participations à des colloques
- Frais de déplacement
- Frais d'interventions pour des intervenants extérieurs

Humains (nombre d'heures / personne et statuts des intervenants) :

1 responsable + des membres permanents (nombre à préciser) auquel se joignent des membres ponctuels (interne ou externes à Musique en M&G) à la durée de mission déterminée.

Le volume horaire dont chacun dispose est à préciser.

Profil des professionnels :

Les membres du « laboratoire pédagogique » sont choisis parmi les enseignants et les directeurs de Musique en Marne et Gondoire pour leur intérêt et leur expérience dans le domaine de l'innovation pédagogique.

Ils ont une expérience et une connaissance reconnues et actualisées des innovations pédagogiques dans les domaines de la formation ; tant en France qu'à l'étranger.

Suivant les sujets, cette composition peut être variable et inclure des membres de l'équipe associés.

Ils peuvent s'appuyer sur des experts extérieurs reconnus.

Logistiques (moyens techniques) :

Mise à disposition d'espace de rencontres / réunion.

Outil collaboratif (type Moodle) pour le partage des ressources et l'élaboration de documents communs.

Partenaires du projet :

- Experts extérieurs issus du domaine de l'enseignement, de l'éducation, des sciences cognitives, mais aussi des sciences humaines, de la biologie, de la chronobiologie, etc.

Modalités d'évaluation de l'action :

Effets recherchés de l'action :

- Actualisation des modes de transmission et de création.

- Bénéfices directs et indirects pour les élèves (en particulier sur leur motivation et leurs acquisitions), mais aussi, plus largement les publics et les équipes.
- Diffusion en interne des expérimentations.

Indicateurs de résultats de l'action (ce qui permet de mesurer objectivement les effets recherchés du projet) :

- Nombre d'expérimentations engagées et dimension de chacune.
- Résultats des expérimentations et nombre d'expérimentations pérennisées.
- Résultats bénéfiques pour les élèves et les équipes.

Modalités d'évaluation de l'action (réunion, document de synthèse, etc.) :

- Réunions et documents de synthèse.

Echéancier de mise en œuvre des actions du Projet d'Établissement

Musique en M&G Projet d'Établissement Répartition des actions et échéancier																							
Désignation de l'action	Orientations*					Échéancier de mise en œuvre																	
	Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	2016/2017			2017/2018			2018/2019			2019/2020			2020/2021					
						1er trim.	2e trim.	3e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.	1er trim.	2e trim.	3e trim.			
Axe 1 Poursuivre et renforcer l'accès à la musique pour tous																							
1-1 Développement musical du territoire	●			●	●	Poursuite et continuité du développement des projets.																	
1-2 Démonstrations	●			●	●	DEMOS en Marne et Gondoire																	
1-3 Développement des OAE dans les collèges du territoire	●			●	●	Ouverture OAE Collège Le Moulin à Vent Thorigny-sur-Marne																	
1-4 Développement du dispositif « Musique et Handicap »	●	●			●	Appel à projet																	
1-5 Ouverture de nouveaux sites d'enseignement	●	●				M&J Carto élèves + Evo* territoire (DDT)			Elaboration Plan Pluriannuel Déploiement			Mise en œuvre Plan Pluriannuel Déploiement											
Axe 2 Renforcer la complémentarité et la cohésion au service du territoire																							
2-1 Forum des projets	●	●				Fom* équipes																	
						Doc. cadre																	
						Boîte à idées																	
						Def* orient* structurantes			Boîte à idées			Def* orient* structurantes			Boîte à idées			Def* orient* structurantes			Boîte à idées		
						Com* orient*			Def* orient* structurantes			Com* orient*			Def* orient* structurantes			Com* orient*			Def* orient* structurantes		
						Intent* projets			Com* orient*			Intent* projets			Com* orient*			Intent* projets			Com* orient*		
Elabo* projets N+1			Intent* projets			Elabo* projets N+1			Intent* projets			Elabo* projets N+1			Intent* projets								
			Elabo* projets N+1			Mise en œuvre projets N-1			Elabo* projets N+1			Mise en œuvre projets N-1			Elabo* projets N+1								
2-2 Création d'une plate-forme de communication interne		●				Concert* + valid* CdC et faisabilité			Création + mise en service (version essai)			Form* agents et mise en service			Eval* et réajustements			Fonctionnement de l'outil, ajustements aux besoins et accompagnement des utilisateurs					
2-3 Création d'une fonction d'enseignant-référent du dév. Mus. au sein de chaque site	●	●				Fiche de mission + Sélection candidats			Mise en place			Evaluation du dispositif			Pérennisation du dispositif								
2-4 Réorientation des « rencontres professionnelles »		●				Rencontres pro.			Eval* des rencontres pro.			Elabo* rencontres pro. N+1			Rencontres pro.			Eval* des rencontres pro.					
2-5 Donner à chaque directeur de structure une mission transversale		●				Attrib* des missions			Mise en œuvre des missions			Evaluation du dispositif			Pérennisation du dispositif								
2-6 Cohérence et dynamique de l'enseignement musical spécialisé	●	●			●	La validation des valeurs de l'enseignement artistique spécialisé de Musique en M&G																	
						Harmonisation objectifs des différents parcours, dont la formation complète																	
						Harmonisation des modalités d'évaluation																	
						Estimation des besoins de formation et d'échanges au sein des équipes																	
						Identification des formations orchestrales de rayonnement intercommunal																	
						Diffusion et rencontres pédagogiques des formations orchestrales de rayonnement																	
Mise en œuvre de préconisations sur La diversité instrumentale et esthétique																							
Généralisation des « Parcours Personnalisés sur Contrat » à l'issue du 1er cycle													Engagement de la réflexion partagée sur le cycle d'éveil			Mise en place des expérimentations concernant le cycle d'éveil puis bilan							
			Rapport du référent						Rapport du référent						Rapport du référent								
Axe 3 Soutenir et accompagner les pratiques amateurs																							
3-1 Partenariats avec les associations locales de pratiques artistiques	●	●	●			Créa* répertoire associations			M&J répertoire associations			Passerelles conservatoire - associations			Com* associations								
3-2 Mettre à l'étude la création d'un Pôle Musiques Actuelles	●	●	●			Etude faisabilité et valid* politique			Recrutement + commandes			Mise en œuvre + Evaluation											
3-3 Centre de Ressources	●	●	●			Recensement ressources et modalités de M&D																	
3-4 Développer les « passerelles » entre l'enseignement spécialisé et l'engagement des « apprenants » dans une pratique amateur continuée	●	●	●		●	Etude et mise en place de Tutti Quanti itinérant																	
3-5 Améliorer la lisibilité, la complémentarité et la continuité des différents parcours et ateliers proposés dans l'enseignement spécialisé	●	●	●			Actualis* Livret enseignant			Recherche sémantique et amélioration com*			Utilisation écrans accueils											
												Suivis individualisés amateurs											
												Ouvertures sites adaptées amateurs											
Form* assistants administratifs sur offre pédagogique													Développement lieux d'accueil										
3-6 Consolider les missions de l'événementiel musical	●	●	●						Redéfinir missions			Mieux articuler les actions			Renommer le service								
Axe 4 Faire de Musique en Marne et Gondoire un outil d'identité du territoire																							
4-1 Favoriser une meilleure communication au public	●				●	Référent communication																	
						Plan de communication (élaboration)																	
						Plan de communication (mise en œuvre)																	
4-2 Partenariats avec le Réseau de Lecture Publique	●	●			●	Newsletter																	
						Relations presse																	
						Circuits de diffusions affichages																	
4-3 Partenariats des sites d'enseignement avec les communes	●	●			●	Comité de réflexion interdisciplinaire																	
						Mise en œuvre d'actions communes																	
						Recensement espaces de diffusion																	
4-4 Partenariat avec des « entreprises citoyennes » du territoire	●				●	Rencontres avec les communes			Rencontres avec les communes			Rencontres avec les communes			Rencontres avec les communes								
						Mise en œuvre d'actions																	
						Eligibilité mécénat CAMG																	
4-5 Un outil d'identification au-delà du territoire	●				●	Créa* Guide mécénat			Démarchage entreprises			Evaluation			Evaluation								
						Prise de contact et échanges avec les partenaires																	
Axe 5 Inscrire le projet dans une dynamique de recherche et d'innovation																							
5-1 L'innovation dans la manière de concevoir le Service Public culturel	●	●			●				Prise de contact université			Détermination sujet(s) de recherche(s) et d'étude(s)			Conventionnement et mise en œuvre du partenariat CAMG / Université			Conclusions étude(s) et recherche					
5-2 Créer une « cellule d'innovation pédagogique »	●	●			●	Def* priorité de travail			Appel à candidatures			Installation du "Laboratoire Pédagogique"			Déploiement des expérimentations cadrées et évaluations			Continuité et/ou réajustement des actions et bilan					

* Les actions répondent à plusieurs axes du PE. A chaque fois qu'une action répond à un axe du PE, un ● le matérialise. Lorsqu'il s'agit de l'objectif principal, le ● est rouge.